

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2025

9



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

P. 3

CCVUSP CONSEIL DÉPARTEMENTAL

P. 4-5

1. FINANCES

p. 6-7

2. FOCUS FORÊT

p. 8-15

3. RÉALISATIONS

p. 16-19

4. VIE COMMUNALE

p. 22-27

5. NOUVEAUX ACTEURS

p. 28-31

6. ASSOCIATIONS

p. 32-37

7. ÉTAT CIVIL

p. 38

10. MÉMENTO

p. 39

Responsable d'édition : Jean-Michel Tron

Photos © : Gil Streichert, Bréole i Brius, Philippe Constant, Michel Ceriez, Robin Charrieau, Le studio PBC, ONF, Gendarmerie AHP, S.M.A.D.E.S.E.P., Ubaye Tourisme, Philippe Jaboeuf, Laurent Garcier.

Conception & impression : Atelier Zen Arcade, Barcelonnette



MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que ce mandat municipal arrive à son terme, j'ai souhaité prendre le temps de me retourner sur ces six années passées au service d'Ubaye-Serre-Ponçon, avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance.

Ce mandat a commencé dans un contexte que personne n'aurait pu imaginer. Très vite, la crise sanitaire est venue bouleverser notre quotidien, nos habitudes et nos certitudes. Pendant près de deux années, il a fallu faire face, s'adapter, rassurer, maintenir le lien et assurer l'essentiel. Cette période difficile a révélé une solidarité et un sens du collectif remarquables.

Une fois cette crise passée, l'équipe municipale a travaillé avec détermination et enthousiasme pour que notre commune continue d'avancer, de se développer et d'accueillir de nouveaux habitants. Chaque projet, chaque décision a été guidée par une conviction profonde : agir pour l'intérêt collectif et le bien commun.

Au cours de ce mandat, de nombreux projets structurants ont vu le jour : la création de l'atelier communal, la requalification de la base nautique, la mise en place du centre aéré, la réfection de la toiture de la mairie, la création de la station-service communale, mais aussi l'accueil de nouveaux artisans et commerçants sur notre territoire. Autant de réalisations concrètes qui participent au dynamisme et à l'attractivité d'Ubaye-Serre-Ponçon.

La dynamique vélo, portée par la réalisation de onze kilomètres de pistes cyclables, est également une grande fierté. Elle a permis de développer de nouveaux usages, de favoriser les mobilités douces et de renforcer l'image d'une commune tournée vers l'avenir, attentive à la qualité de vie de ses habitants.

Mais au-delà des projets et des équipements, ce sont avant tout les femmes et les hommes qui font vivre notre commune. Je souhaite adresser un remerciement tout particulier aux **agents communaux**. Par leur engagement sans faille, leur professionnalisme et leur sens du service public, ils sont les premiers interlocuteurs de votre quotidien. Souvent dans l'ombre, toujours disponibles, ils ont été essentiels. Sans eux, aucune action municipale ne serait possible.

Je tiens également à saluer avec une profonde reconnaissance le travail des **associations**. Elles sont le cœur battant de notre territoire. Par leurs actions, leur énergie et leur bénévolat, elles tissent le lien social, créent des moments de partage, de solidarité et de convivialité, et contribuent à faire d'Ubaye-Serre-Ponçon une commune vivante et humaine.

Bien sûr, cette liste de réalisations n'est pas exhaustive. D'autres projets, parfois moins visibles mais tout aussi importants, ont été menés tout au long de ce mandat. Chacun d'eux a participé à construire la commune d'aujourd'hui et à préparer celle de demain.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe municipale pour son engagement, sa disponibilité et son esprit de responsabilité. Et je vous remercie, habitantes et habitants d'Ubaye-Serre-Ponçon, pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces six années.

Ce mandat restera pour moi une expérience humaine forte, faite de défis, de rencontres et de moments partagés, avec la fierté d'avoir servi, avec humilité et sincérité, notre commune.

Pour conclure, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères. Que les fêtes de fin d'année soient, pour vous et vos proches, des moments de calme, de partage et de sérénité.

Que l'année 2026 soit une année de santé, d'équilibre et de projets, tant sur le plan personnel que collectif. Puisseons-nous continuer à faire vivre, au quotidien, l'esprit de solidarité et de convivialité qui caractérise Ubaye-Serre-Ponçon.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes et une bonne année 2026.

Jean-Michel Tron



CCVUSP

L'année écoulée a une nouvelle fois mis en lumière l'utilité concrète de l'action intercommunale. La Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon agit au quotidien aux côtés des communes pour améliorer le cadre de vie, accompagner les projets locaux, renforcer l'attractivité du territoire et garantir des services publics de proximité, adaptés aux réalités de la montagne.

Parmi les temps forts de cette année figure le **déménagement de la France Services à Barcelonnette**, désormais installée au sein de la **Maison des Services et des Solidarités**. Ce nouvel espace permet de regrouper en un même lieu des services essentiels pour les habitants : accompagnement aux démarches administratives, accès aux droits, information et orientation, ainsi que des services départementaux et sociaux. La France Services accueille le public **cinq jours par semaine**, avec **deux agents dédiés**, et donne accès à plus de **dix partenaires nationaux**. Chaque année, **plusieurs milliers de démarches** y sont accompagnées, illustrant son rôle central pour les habitants de la vallée. Ce lieu est avant tout la **maison de chaque Ubayen**, un espace ressource, humain et accessible.

Cette organisation renforcée ne se fait pas au détriment de la proximité dans les communes. **L'itinérance en mairie est pleinement maintenue et reste un pilier de notre action**, afin de garantir une présence régulière des services au plus près des habitants, partout dans la vallée, et de répondre aux besoins spécifiques de chaque commune.

La communauté de communes s'est également engagée dans le **programme Villages d'Avenir**, qui apporte une réponse concrète à la complexité croissante des projets locaux. Ce dispositif permet de mobiliser des **moyens humains dédiés** pour accompagner les communes dans le montage de dossiers techniques et financiers, la recherche de financements et la structuration de projets. Il constitue un appui essentiel pour permettre à nos villages de continuer à se développer et à se projeter dans l'avenir.

Parce que l'attractivité et la qualité de vie passent aussi par l'accès à la culture, la communauté de communes a renforcé son **partenariat avec le Théâtre Durance – Scène nationale**, à travers le programme **Les Échappées**. Des représentations ont ainsi été proposées directement sur le territoire, notamment à **Ubaye-Serre-Ponçon**, favorisant un accès à la culture pour tous, au plus près des lieux de vie.

La communauté de communes agit également pour **renforcer la destination lac de Serre-Ponçon au**

bénéfice de l'Ubaye, en affirmant une présence active et engagée au sein du **SMADESEP**. Cette implication permet de mieux intégrer l'Ubaye dans la stratégie globale du lac, de valoriser ses sites et ses usages, d'améliorer les équipements et les services, et de développer une attractivité touristique équilibrée, respectueuse des paysages et des habitants.

Plus largement, une **intercommunalité forte et structurée** est aujourd'hui indispensable pour porter la voix de notre territoire dans les échanges avec les grandes agences nationales, telles que **l'Agence régionale de santé** ou **l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse**. C'est à cette échelle que peuvent être négociés les moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour améliorer durablement notre **habitabilité** : accès aux soins, qualité de l'eau, adaptation aux contraintes climatiques, maintien des services publics et accompagnement des communes de montagne.

Ces actions sont le fruit d'un travail collectif mené par l'ensemble des élus communautaires. **Jean-Michel Tron, premier vice-président de la communauté de communes**, y prend toute sa part, au service des communes du territoire. Cet engagement se traduit également concrètement sur la commune d'**Ubaye-Serre-Ponçon**, à travers des projets en faveur des services à la population, de l'aménagement et de la qualité de vie.

À travers ces réalisations, nous affirmons une conviction forte : celle d'une intercommunalité utile, proche des communes et des habitants, capable d'accompagner les territoires de montagne avec pragmatisme, solidarité et ambition.

*Elisabeth Jacques,
Présidente de la Communauté de Communes
Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon*



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

UN MOT DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE D'AGRICULTURE

Au cours de l'année 2025, le département des Alpes-de-Haute-Provence a poursuivi son engagement en faveur du monde agricole, un secteur essentiel à notre territoire pour son rôle économique, social et environnemental. Dans ce cadre, nous avons eu l'honneur d'accueillir dans notre département la Ministre de l'Agriculture, Mme Annie Gennevard, dont la visite a permis de mettre en lumière les initiatives locales et de renforcer le dialogue entre les agriculteurs et les institutions. Cette visite a été l'occasion de présenter plusieurs projets soutenus par le département, visant à accompagner les exploitations agricoles dans leurs transitions, à favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, à encourager l'innovation et le développement durable, et à promouvoir les circuits courts ainsi que la valorisation des produits locaux.

Le département continue également de soutenir les événements agricoles locaux, tels que Terre en Fête, qui permettent de valoriser le travail des agriculteurs, de sensibiliser le grand public aux enjeux du secteur et de créer des moments de rencontre et de partage entre acteurs locaux, collectivités et citoyens. En tant que Vice-Président en charge de l'agriculture, je tiens à saluer l'investissement

quotidien des agriculteurs du département et à rappeler que le département reste à leurs côtés pour accompagner le développement de notre agriculture, préserver nos paysages et soutenir l'économie rurale.

Jean-Michel Tron



LES ALPES DE HAUTE PROVENCE, 3^E DÉPARTEMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

Les Alpes-de-Haute-Provence viennent d'être élues 3^e département préféré des Français, une distinction qui reflète à la fois la beauté de ses paysages et la richesse de son patrimoine. Entre montagnes majestueuses, vallées verdoyantes et villages pittoresques, ce département séduit par son authenticité et son art de vivre. Les amoureux de nature y trouvent des espaces préservés pour randonner, faire du ski ou tout simplement se ressourcer, tandis que les passionnés d'histoire et de culture peuvent explorer ses cités anciennes et ses marchés typiques.

Cette reconnaissance est aussi un hommage à la qualité de vie offerte par les Alpes-de-Haute-Provence: un lieu où la douceur du climat méditerranéen se marie harmonieusement avec la fraîcheur des montagnes, offrant un cadre idéal pour les résidents comme pour les visiteurs. Une belle récompense pour un département qui allie charme, tranquillité et aventure.

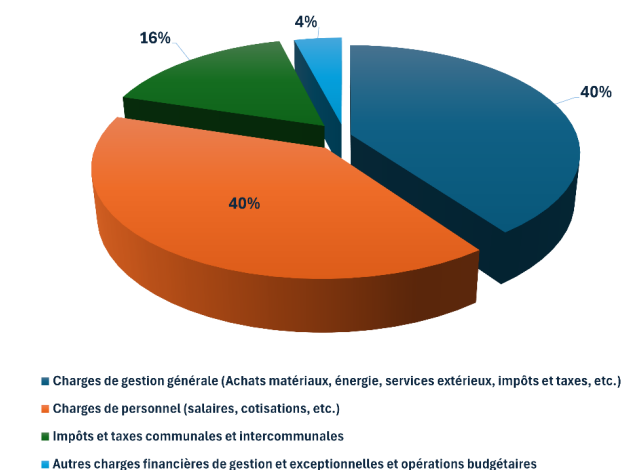
Jean-Michel Tron

LES DIFFÉRENTS BUDGETS D'UBAYE SERRE-PONÇON

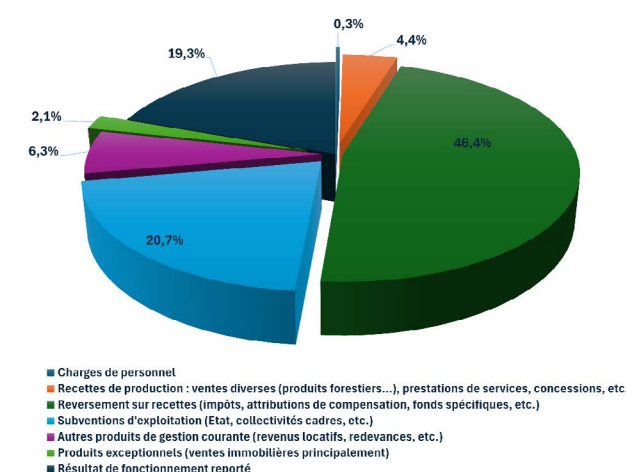
La commune dispose de plusieurs budgets, chacun dédié à un objet bien défini.

Le budget de fonctionnement, budget principal de la commune, recouvre l'ensemble des finances récurrentes nécessaires à son fonctionnement. C'est le budget le plus important. Il est présenté en deux parties complémentaires : les dépenses de fonctionnement et les recettes de fonctionnement. Les graphiques ci-dessous présentent les réalisations réelles du fonctionnement de la commune sur l'année 2024. Dans ce budget sont également prises en compte les dépenses auxquelles la commune participe en tant que support de la vie quotidienne : cantine, ramassage scolaire et transports en communs, financement de la crèche, gestion des déchets, participation aux forfaits de skis, etc.

Dépenses Fonctionnement (budget total : 1 846 963 €)

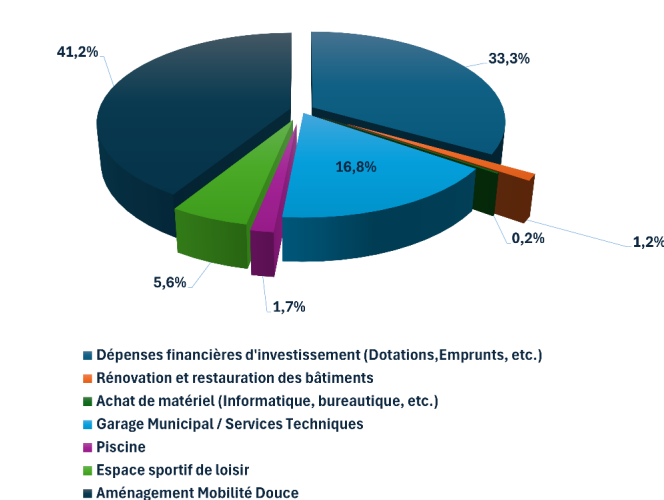


Recettes Fonctionnement (budget total : 3 261 818 €)

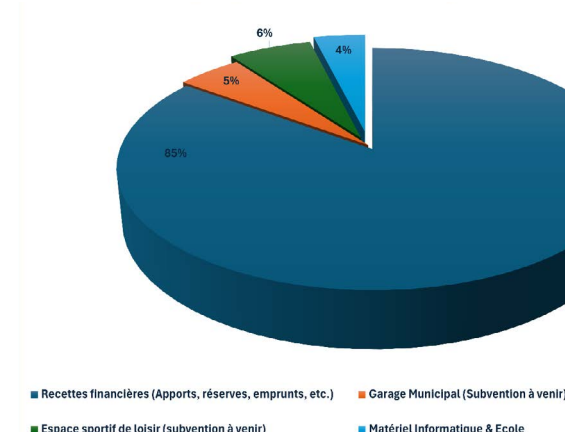


Le budget d'investissement, «second» budget de la commune, a pour but de financer les projets ayant vocation à modifier, enrichir ou améliorer le patrimoine de la collectivité. Il s'agit donc principalement de dépenses d'équipements, d'infrastructures ou de biens et matériels durables. Tout comme pour le budget de fonctionnement, les graphiques ci-dessous présentent les réalisations réelles sur l'année 2024.

Dépenses Investissement (Budget total : 1 177 947 €)



Recettes Investissement (Budget total : 1 177 947 €)



Le budget eau

Ce budget concerne l'ensemble des dépenses et des recettes concernant le service de distribution de l'eau potable à tous nos abonnés. Vous pouvez trouver des détails sur ce fonctionnement et cette compétence, conservée par la commune à la volonté du conseil municipal, dans l'article focus dédié à l'eau, dans le bulletin de 2023. Les chiffres ci-après présentent les réalisations réelles sur l'année 2024.

Dépenses fonctionnement	189 719 €
Recettes fonctionnement	201 546 €
Dépenses investissement	86 917 €
Recettes investissement	246 270 €

Le budget Location de VTT à Assistance Électrique - Budget VAE

Comme depuis 3 années maintenant, la commune propose des Vélos Tout Terrain à Assistance Électrique à la location pour ses résidents : un budget dédié a donc été mis en place pour ce besoin. Le parc a été partiellement renouvelé cette année pour permettre aux usagers de profiter pleinement des capacités et de la fiabilité du matériel, ce qui a impliqué un investissement supplémentaire, ainsi que la vente d'une partie du parc. Les chiffres ci-après présentent les réalisations réelles sur l'année 2024.

Dépenses fonctionnement	37 580 €
Recettes fonctionnement	29 134 €
Dépenses investissement	58 747 €
Recettes investissement	85 797 €

Le budget aménagement touristique

Il concerne principalement les dépenses et recettes liées à l'exploitation touristique de la base nautique, mais aussi l'ensemble des investissements et recettes qui touchent au maintien et à l'amélioration des infrastructures ayant pour vocation d'accueillir du public touristique sur la commune. Ce budget confère à la commune une capacité de développement très intéressante et singulière, et lui permet d'envisager des projets d'envergure pour la population sans avoir recours à d'éventuels emprunts pesants pour son futur.

Sous-catégorie	Prévu	Réalisé
Dépenses fonctionnement	151 031 €	70 732 €
Recettes fonctionnement	151 031 €	160 378 €
Dépenses investissement	1 506 147 €	255 835 €
Recettes investissement	1 506 147 €	609 832 €

N.B. : pour plus de détails et de précisions sur l'ensemble de ces budgets, vous pouvez vous référer aux délibérations du vote des budgets réalisés et primitifs (prévisionnels) prises annuellement par le conseil municipal et disponibles en ligne sur le site de la commune.

Robin Charrieau

2 FOCUS FORÊT

APERÇU HISTORIQUE DE LA FORÊT DE SAINT-VINCENT-LES-FORTS

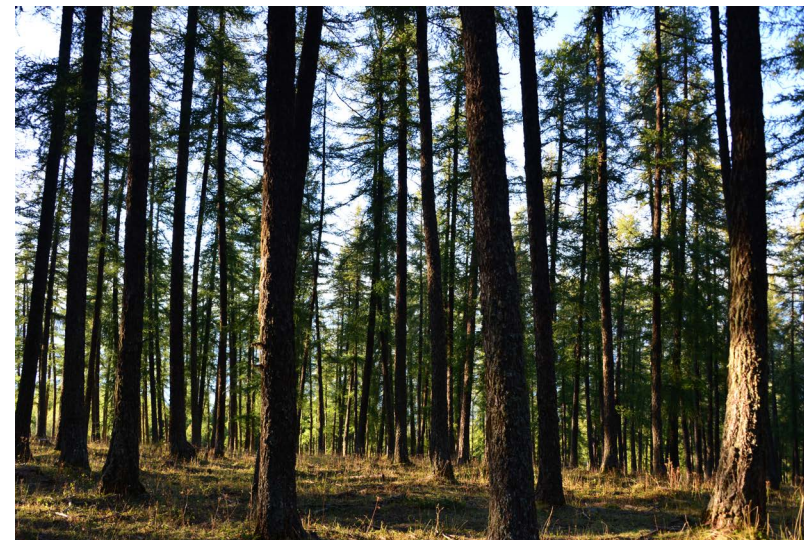
Si l'on constate aujourd'hui le bel ensemble et l'homogénéité de la forêt de Saint-Vincent-les-Forts, c'est en fait le résultat d'un long et lent processus qui a subi au long des siècles bien des problèmes et rebondissements. Jugez-en vous-même avec ce qui va suivre...

Le plus gros avatar qu'a connu la communauté de Saint-Vincent-les-Forts fut l'obligation pour elle d'éponger ses dettes. Elle était obérée! Ainsi le 9 août 1636, un jugement rendu par M. de Champigny, conseiller du roi, intendant de la police et justice de la province et comté de Provence « commit les experts pour estimer les propriétés communales de Saint-Vincent, vérifier les limites et les affecter en paiement des dettes de cette communauté ». De ce fait, à cette époque, une grande partie du domaine public et boisé a été vendue à des particuliers.

Dès 1700, la communauté de Saint-Vincent réclame le rachat des parcelles à cause du déboisement intensif et le surpâturage de troupeaux transhumants qui occasionnent des ravinelements sur les parcelles se trouvant en aval. Cela se fit partiellement par actes d'achat reçus par maître Theus et Lauger en 1703 et 1710. Pourtant, il faudra attendre la révolution française pour récupérer la presque totalité des biens hormis le bois du four du Fein que le sieur Lautaret, du hameau éponyme, n'a jamais voulu restituer. En 1662, un recensement des forêts susceptibles de fournir des mâts pour la marine royale, comptabilisait dans la forêt de Saint-Vincent 50.000 sapins et feuillus. Malheureusement vers 1795, il n'y avait plus dans le secteur de Mouriaye que des souches et quelques massifs isolés. Mais comme le dit le dicton « à toute chose malheur est bon ». En effet, cela a permis l'émergence de l'arbre colonisateur qu'est le mélèze. Les agriculteurs et les municipalités ont très vite compris l'intérêt de cette essence noble qui allie la possibilité d'avoir au sol un herbage nourrissant pour les troupeaux et une vente de bois conséquente car le mélèze, réputé imputrescible, était recherché. Ainsi en 1836, les habitants de Saint-Vincent demandent aux services forestiers d'enlever les sapins qui gênent le développement du mélèze. Le périmètre communal de Saint-Vincent a été complété par l'achat de la montagne pastorale de Mouriaye le 27 août 1843 à Monsieur Jean-Louis Liotard pour la somme de 11.500 francs de l'époque. C'est le pâturage où se trouve la cabane construite en 1905 et restaurée depuis, où est apposée la plaque en hommage et à la

mémoire du regretté Jean-Claude Michel. La superficie était donc de 840ha70a. Elle est aujourd'hui un peu plus importante avec l'adjonction en l'an 2000 d'une parcelle soumise au régime forestier allant du vallon de la Séouve vers le hameau des Rollands et longeant le CD900.

Au XVIII^e et jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, il y eut aussi par voie de conséquence un événement économique important que fut le flottage des bois. En effet, le territoire n'étant traversé que par des chemins muletiers, la seule façon de véhiculer les bois d'une longueur certaine était le flottage vers la Provence par l'Ubaye et la Durance.



Dans l'ancienne commune de Saint-Vincent, il y a encore un chemin que l'on appelle « Chemin de la tire » et qui allait jusqu'à la rivière Ubaye. En fait, c'était le chemin de tirage des bois. Les habitants de la commune de Saint-Vincent étaient réputés pour amener ces bois avec des attelages de bœufs. C'est de là que vient le sobriquet des gens de Saint-Vincent. En effet, François Arnaud écrit dans son livre que dans « Le langage de la Vallée de Barcelonnette » il est dit que les « Pangouns » étaient les attelles du joug. Cela dit, le sobriquet avait aussi une connotation un peu moqueuse et péjorative. S'il est indéniable que les « Pangouniers » avaient à voir avec la traction des charges par les bœufs attelés au joug pour le tirage des bois, je laisse à chacune et chacun d'entre vous, le soin d'en tirer la conclusion... Après une plainte réitérée du Préfet des basses Alpes en 1803, sur l'inexistence d'organisation du service forestier dans son département, c'est finalement en 1812 qu'un personnel de terrain fut mis en place. Pour le secteur de Saint-Vincent, Ubaye et Pontis, un garde forestier fut nommé. Il s'agis-

sait de Jacques Laurens du Lauzet entré en fonction en 1804, mais il faut croire que sa fonction était assez limitée puisque son chef, le garde général Melchior Pascalis à Barcelonnette, disait de lui : « ne sait ni lire, ni écrire, néglige les ordres qui lui sont donnés... » De plus, il rédigeait les maigres procès-verbaux qu'il faisait en patois local! Il faut dire à sa décharge que la commune de Saint-Vincent lui octroyait royalement 125 francs par an ce qui était une misère. Bien souvent, les candidats à ces postes étaient d'anciens soldats à la réforme après bien des campagnes... L'événement majeur sous la restauration a été l'élaboration du code forestier et la soumission des forêts communales. S'il y a eu un réel effort d'organisation et de politique forestière, cela allait à contre sens avec les usages locaux et l'habitude du pastoralisme sous contrainte.

Tout au long du XIX^e siècle, d'après la consultation des délibérations du conseil municipal, ce ne furent que demandes de coupes supplémentaires refusées, récriminations envers le service des eaux et forêts qui n'hésitait pas à accuser les maires de laxisme! Il y eut même une période où il était interdit aux habitants de ramasser les feuilles de hêtre mortes pour faire les litières ou de couper les bois recourbés de hêtre et surtout de frêne plus résistant pour faire les patins des traîneaux (liayes)!

Les maires non-agriculteurs étaient plus compréhensifs. Les particuliers avaient droit à une délivrance de bois pour la construction ou après une catastrophe (incendie, éboulement...). Le fait que les habitants de la commune de Saint-Vincent avaient tous une vigne sur le territoire de la commune d'Ubaye, il y avait une réciprocité et de ce fait les habitants d'Ubaye avaient le droit de demander

certaines délivrances de bois sur la forêt de Saint-Vincent. Le service forestier à, dès le début (1927), procédé à des aménagements de la forêt prévus sur 10 ans permettant aux communes de savoir le nombre de mètres cubes de bois qui pouvaient être mis à la vente sans déséquilibrer l'ensemble du massif.

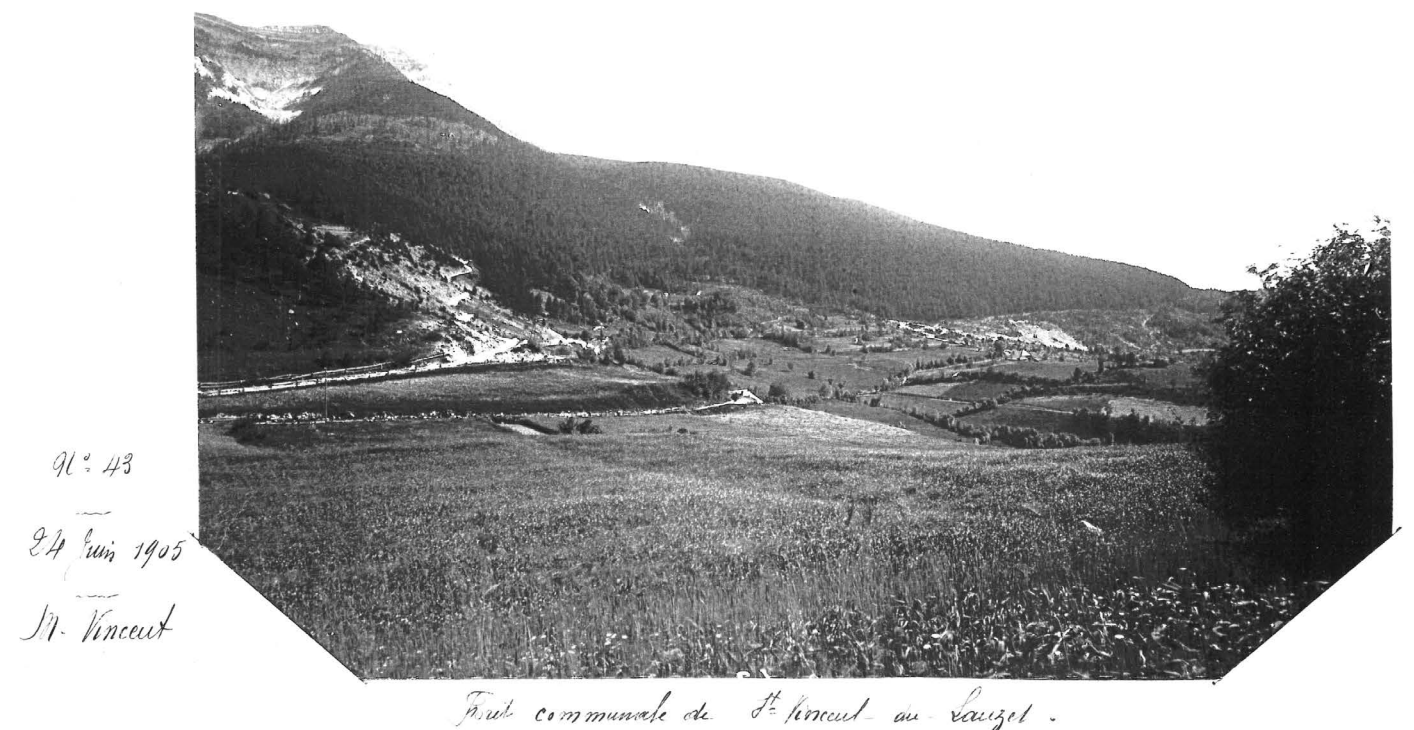
L'aménagement très important pour Saint-Vincent eut lieu en 1895 où il fut décidé de quadriller la forêt en contours (secteurs) et en séries (taillis, futaies...). Cette disposition existe encore aujourd'hui.

Enfin, le dernier événement qui a amené un regain de tension entre les agriculteurs et les eaux et forêts, s'est produit au début des années 60 par la mise en défens, c'est-à-dire l'interdiction aux troupeaux d'une partie du territoire pastoral de Mouriaye et de Clos long. Pour quelle raison cette mise en défens? Tout simplement pour sauvegarder la présence du mélèze sur le contour de Mouriaye car s'il est lui-même colonisateur, il est remplacé naturellement après les coupes par d'autres essences. Il faut donc la main de l'homme afin de renouveler par plantation ou enlèvement du tissu herbeux.

Quand on voit le résultat aujourd'hui, on ne peut que se féliciter de la gestion éclairée des municipalités successives, de la parfaite organisation du service forestier et du dynamisme du groupement pastoral qui a su allier sylviculture et pastoralisme.

Christian Michel

Sources : L'âme forestière de Jean LAUGIER (Édition le sureau). Archives communales Saint-Vincent-les-Forts, archives départementales 04.



QUOI DE NEUF DANS LA FORÊT D'UBAYE-SERRE-PONÇON ?
APERÇU DE DEUX PROJETS À VENIR

Une coupe de bois... réalisée avec des chevaux !

Un chantier forestier original va débuter prochainement dans la forêt communale d'Ubaye-Serre-Ponçon : une partie du débardage – c'est-à-dire le déplacement des arbres coupés jusqu'à l'endroit où le grumier les prendra en charge – sera effectuée... avec des chevaux ! Un retour à une technique traditionnelle, respectueuse des milieux naturels, et parfaitement adaptée au site.

Pourquoi cette coupe ?

La forêt communale est gérée selon un plan de gestion – l'aménagement forestier – validé pour 20 ans. Il fixe les orientations de gestion et le rythme des interventions. La prochaine coupe concernera la parcelle 22, située au-dessus du ravin de la Séouve, dans le secteur de Mouriaie. Cette parcelle d'environ 15 hectares reflète l'histoire des choix de gestion passés. Dans les années 1950, la commune avait choisi de supplanter le mélèze par du sapin et de l'épicéa en effectuant notamment des plantations. Puis, à la fin des années 1970, la stratégie évolue : retour vers le mélèze, essence emblématique du territoire, mieux adaptée au climat local et intéressante pour l'économie forestière et pastorale. L'aménagement en vigueur, valable jusqu'en 2040, confirme cette orientation.

Quels arbres vont être récoltés ?

En 2022, les forestiers de l'ONF, sous la conduite de Philippe Constant, technicien forestier du secteur, ont procédé à la désignation des arbres à couper. L'objectif était de favoriser le mélèze en récoltant surtout les sapins et les épicéas, conformément aux choix de la commune. Au total, 500 m³ de bois ont été marqués, 53 % d'épicéas et 39 % de sapins. Certains arbres ont volontairement été conservés pour la biodiversité : arbres morts sur pied, arbres à cavités, arbres servant d'abri ou d'habitat...



Débardage à cheval

Ils portent un triangle renversé indiquant qu'ils resteront sur place jusqu'à leur mort naturelle.

Pourquoi utiliser des chevaux ?

Lors des visites de la parcelle avec les entreprises d'exploitation, Philippe Constant a proposé l'option d'un débardage à cheval, parfaitement adaptée à la configuration du terrain et au diamètre des bois modéré. Cette technique présente plusieurs avantages :

- > Peu de tassement du sol, ce qui protège durablement la fertilité du terrain et la croissance des peuplements ;
- > Moins d'impact visuel, car les chevaux peuvent emprunter des passages étroits ;
- > Grande maniabilité, notamment dans les zones pentues ou sensibles.

La commune a retenu l'entreprise Savoldelli Frères, basée dans les Hautes-Alpes, reconnue pour son savoir-faire dans le débardage à cheval. Le chantier commencera mi-décembre et sera l'occasion de remettre au goût du jour un savoir-faire ancestral.



Débusquage des grumes (crédit J.KORDYLAS)

Installation d'un nouveau dispositif de suivi en forêt

Pour mieux suivre l'évolution de sa forêt, la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon va installer cette année un dispositif appelé enclos-exclos. Il s'agit d'un outil simple mais très efficace pour mesurer l'impact des cervidés (cerfs et chevreuils) sur les jeunes pousses d'arbres.

Pourquoi ce dispositif ?

Depuis une vingtaine d'années, les populations de cervidés ont fortement augmenté en France. Ces animaux jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes, mais lorsqu'ils deviennent trop nombreux sur un secteur, leur alimentation peut freiner la régénération de la forêt et son avenir sur le long terme. Ils se nourrissent en effet de jeunes pousses d'arbres, et apprécient en particulier les petits sapins qui sortent à peine de terre. Ils peuvent également frotter leurs bois sur les troncs ou consommer des morceaux d'écorce, provoquant sur les arbres des blessures qui les fragilisent et peuvent les faire dépérir. Lorsque ce phénomène est ponctuel, la forêt n'est pas impactée. Mais si la pression des cervidés devient trop généralisée et s'installe dans le temps, les jeunes arbres n'arrivent plus à grandir. Et sans jeunes pousses aujourd'hui... pas d'arbres demain.

Comment fonctionne un enclos-exclos ?

Le dispositif se compose de deux carrés de 12 m × 12 m :

- > L'enclos, entièrement grillagé sur 2 mètres de hauteur : les cervidés ne peuvent pas y pénétrer. Les plantes s'y développent sans pression de la faune.
- > L'exclos, situé juste à côté n'est pas grillagé : il représente la situation réelle de la forêt.

En suivant l'évolution de la végétation dans ces deux zones, les forestiers pourront observer très clairement si les jeunes arbres poussent différemment lorsqu'ils sont protégés et le niveau de pression sur la végétation par les ongulés.

Un suivi sur le long terme

La forêt pousse lentement : les résultats ne seront pas visibles en quelques mois. Ce dispositif doit être observé sur plusieurs années, afin de comprendre si la régénération naturelle est suffisante ou si des ajustements sont nécessaires (protection des semis, gestion de la faune, choix des essences...). Grâce à cet outil simple et durable, la commune pourra mieux connaître l'état de sa forêt et prendre les décisions les plus adaptées pour préserver les arbres de demain.

Lison Ambroise



Mise au sol des tiges



Les différents acteurs (crédit P.Constant)



LA FORÊT COMMUNALE ET LE PASTORALISME

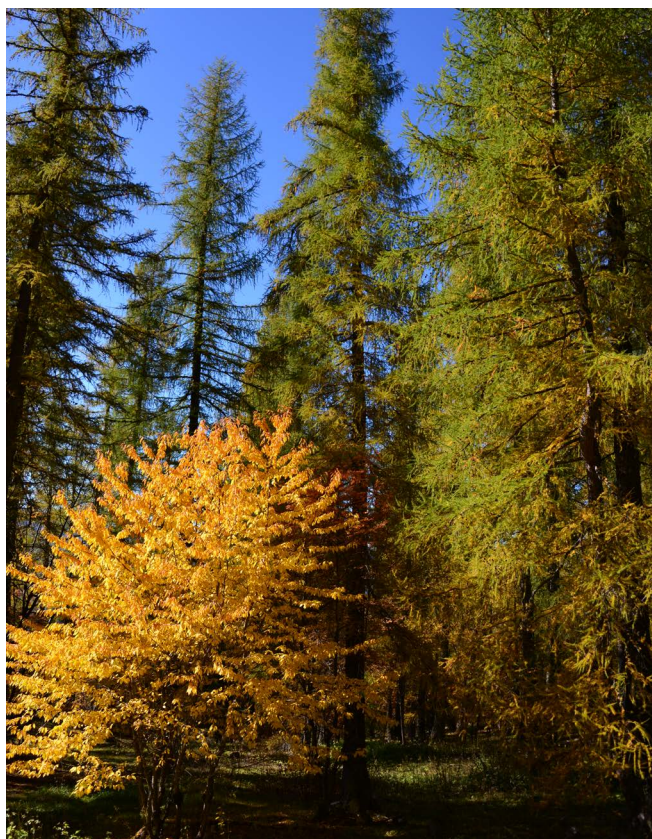
S'il y a quelques décennies, la forêt et le pastoralisme étaient gérés intégralement par une commission communale, aujourd'hui l'Office National des Forêts est chargé de l'ensemble des forêts d'Ubaye-Serre-Ponçon. L'ONF assure ainsi le marquage et l'organisation des ventes de bois ainsi que les aménagements et travaux de régénération du mélèze suivant un plan d'aménagement élaboré avec les membres de la commission forêt et le groupement pastoral. Tous les travaux préconisés sont soumis à la décision du conseil municipal et financés par la commune qui contribue à l'ONF par un forfait à l'hectare, un pourcentage sur les ventes et la participation aux travaux.

Le groupement pastoral de Mouriaye, lui, assure depuis 1993 la gestion des 350 hectares mis à sa disposition par une convention pluriannuelle. Il est composé de 5 exploitations d'élevage bovin, toutes issues de la commune historique de Saint-Vincent-les-Forts qui enmontagne environ 90 bêtes le 10 juin et les démontagne le 10 octobre. De ce pâturage ancestral il nous reste deux cabanes (celle du loup et celle de Mouriaye) qui servaient autrefois de logement pour le berger qui restait sur place avant que les clôtures électriques soient installées.

Au fil du temps, de nombreux aménagements ont été réalisés (parc de contention, réservoirs d'eau, abreuvoirs, pompe, groupe électrogène et impluvium) avec l'appui technique du CERPAM et la contribution financière du département.

Comme tous les alpages de notre région, nous sommes directement impactés par le dérèglement climatique qui génère des problèmes de ressource en eau, en herbe et possiblement sanitaires dus aux insectes piqueurs. Dans une moindre mesure par rapport au troupeau ovin, nous subissons pratiquement chaque année des attaques du loup mais la plus grande menace concernant notre entité reste l'avancement de la forêt de sapin et d'épicéa qui envahit année après année le mélèze et fait disparaître la ressource en herbe par sa densité et son ombrage. C'est un problème dont la commune devra rapidement s'occuper en mettant en place d'importants moyens si elle veut faire perdurer le pastoralisme pour les générations futures.

Pierre-Michel Estrayer



PRÉSENTATION DE LA FORÊT PRIVÉE DE LA COMMUNE D'UBAYE-SERRE-PONÇON

**Interview de Monsieur Stéphane Nalin,
technicien territorial du CNPF.**

Le Centre National de la Propriété Forestière œuvre depuis plusieurs années sur la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon. Pouvez-vous présenter votre établissement et expliquer vos principales missions ?

Le CNPF est un établissement public administré par des propriétaires élus. Il est placé sous la tutelle du ministère de l'environnement depuis le 08/01/2025. L'équipe du CNPF des Alpes-de-Haute-Provence est composée de 3 techniciens forestiers et d'un ingénieur basés sur Digne. Je fais partie de l'effectif technique du CNPF et je suis en charge du secteur Est du département.

Notre rôle est d'accompagner les propriétaires forestiers privés dans la gestion durable de leurs forêts.

Plusieurs actions sont menées au sein du CNPF :

- agréer tous les documents de gestion
- former les propriétaires notamment à la gestion forestière
- réaliser de l'expérimentation forestière (comme des plantations expérimentales adaptées face au changement climatique)
- regrouper des propriétaires, pour la réalisation de coupes et travaux forestiers permet la mise en œuvre de coupes sylvopastorales, d'opérations d'éclaircies ou encore de régénération naturelle.

Nous offrons un service de conseil gratuit : nous nous rendons sur les parcelles, réalisons un diagnostic, puis orientons les propriétaires dans leurs choix de gestion. Par la suite, les propriétaires peuvent traiter directement avec un exploitant forestier ou faire appel à un gestionnaire forestier qui encadrera l'ensemble des opérations – de la délimitation des parcelles, du marquage des bois, au suivi de l'exploitation.

Comment s'organise le regroupement des propriétaires ?

Le plus souvent il s'agit de regroupements informels, qui vont permettre de réaliser une coupe de bois chez plusieurs propriétaires qui sont riverains. Il existe aussi une autre forme de regroupement du type Association Syndicale Libre (ASL). L'objectif est de fédérer les propriétaires autour de projets communs : réalisation de coupes de bois, aménagement de dessertes forestières, opérations sylvopastorales, etc. L'intérêt est également financier : cela permet d'accéder à des aides publiques



auxquelles un propriétaire isolé n'aurait pas droit. L'ASL de l'Ubaye et du Pays de Seyne est présente sur votre territoire et fédère des propriétaires qui réalisent régulièrement des coupes et des travaux. Son siège social est basé à la maison du Bois à Méolans-Revel et sa présidence est assurée par Dominique Baron.

Quelles sont les opérations en cours actuellement ?

Nous menons plusieurs opérations chez différents propriétaires privés sur la commune, notamment dans le secteur du Puy, le long de la départementale de Gap à Barcelonnette. Il s'agit de coupes sylvopastorales destinées à favoriser la strate herbacée (faire revenir de l'herbe) sous les peuplements très denses de pins. Nous travaillons également en partenariat avec nos collègues de la forêt publique, l'ONF, sur des chantiers groupés publics – privés. L'idée est de regrouper les chantiers sur un même secteur afin d'être plus attractifs pour les entreprises et d'obtenir de meilleurs prix pour les propriétaires.

On entend souvent parler de coupes rases et de reboisement. Quelle est votre approche en forêt privée ?

En forêt privée, nous évitons les coupes rases. Nous privilégions les éclaircies et les coupes d'ensemencement. En plus d'être beaucoup moins traumatisantes pour la forêt, elles permettent une régénération naturelle, qui est moins coûteuse qu'un reboisement.

Nous privilégions aussi les coupes sylvopastorales qui permettent de concilier production de bois et l'amélioration de la ressource fourragère. Ces coupes sont également moins impactantes sur le paysage. Cette approche favorise la continuité écologique et la stabilité des sols.

Quelles sont les principales règles à respecter pour gérer sa forêt en toute légalité ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la gestion en forêt privée est très encadrée. Le Code Forestier, le Schéma Régional de Gestion Sylvicole et les arrêtés préfectoraux définissent les règles.

Par exemple, dès qu'on souhaite prélever plus de 50 % des arbres de futaie sur une surface supérieure à 2 hectares, il faut demander une Autorisation Administrative de Coupe auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT). Pour les propriétés de plus de 20 ha (avec des îlots d'au moins 4 ha sur la Commune principale et les communes environnantes), il est obligatoire d'établir un Plan Simple de Gestion (PSG). Le PSG est un document de gestion durable qui dresse l'état des lieux de la forêt, prend en compte les enjeux environnementaux et ceux du propriétaire. Il définit un programme de coupes et de travaux sur une période de 10 à 20 ans. Les propriétaires de 10 à 20 ha peuvent, eux, opter pour un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles, qui les dispense de certaines démarches administratives tout en leur donnant droit à des avantages fiscaux, notamment pour les donations.

Pouvez-vous nous parler de la forêt de la commune?

Ici, nous avons beaucoup de pins sylvestres, souvent installés sur d'anciens espaces agricoles issus de la déprise. Nous trouvons aussi des futaies de hêtres, notamment sur la commune de la Bréole comme Pralong, ou encore des mélanges hêtre-pin sylvestre. On rencontre également des mélanges de sapins épicéas et mélèzes localement. D'un point de vue sylvicole, nous cherchons à favoriser le hêtre, une essence plus intéressante à long terme, notamment pour le bois de chauffage. Souvent, le hêtre se développe en sous-étage des pins. Dans le cas où le hêtre est peu présent en sous-étage, nous procédons à des coupes d'éclaircie. Si le sous-étage est assez dense une coupe d'ensemencement est mise en place pour lui apporter plus de lumière et favoriser son développement.

Vous évoquez aussi des pratiques sylvopastorales. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Oui, beaucoup de nos propriétaires sont aussi agriculteurs et éleveurs. Nous conduisons donc des opérations sylvopastorales consistant à éclaircir fortement les peuplements de pins pour laisser passer la lumière et favoriser le retour de l'herbe. Nous conservons les plus beaux arbres, bien équilibrés, qui assurent un « effet parasol », c'est à dire qu'ils permettent de maintenir l'humidité du sol, prolongeant ainsi la pousse de l'herbe. Ces opérations sont intéressantes, car elles commercialisent des volumes de bois non négligeables.

Comment s'exploitent les bois aujourd'hui ?

En raison de la pénibilité du travail et de la pénurie de main d'œuvre, les machines ont remplacé les hommes. En effet, les abatteuses sont aujourd'hui largement présentes sur les exploitations de pins sylvestres. Dans le bois d'œuvre, il reste encore quelques équipes de bûche-

rons pour façonner et débarder les grumes. C'est pour cette raison que des cloisonnements d'exploitations sont mis en place dans les parcelles afin de minimiser l'impact des engins forestiers sur les sols.

Comment sont traitées les branches en forêt ?

On utilise les branches et rémanents prioritairement pour éviter le tassement des sols lors du passage des engins forestiers, en les andainant devant les roues des porteurs. Ils amortissent et répartissent le poids des machines en limitant leur impact. Les rémanents ainsi disposés permettent également d'enrichir la terre, les nutriments contenus dans les branches reviennent à la terre sous forme de matière organique dégradée.

Comment se valorise le bois ?

Nous avons différents types de bois.

- Les pins de première génération, souvent tordus ou branchus, sont transformés en plaquettes forestières pour alimenter les chaudières ou réseaux de chaleur locaux
 - Les bois de qualité moyenne sont utilisés en billon de palette vers les scieries locales
 - Tandis que le hêtre sert principalement de bois de chauffage
 - Le sapin, l'épicéa et le mélèze sont principalement destinés au sciage
- Cette diversification permet de valoriser toute la ressource locale, quel que soit son niveau de qualité.



Avez-vous quelques chiffres à nous donner pour nous rendre compte de l'étendue des surfaces forestières privées présentes ici ?

Bien-sûr, pour vous donner une petite idée de surface, la Commune d'Ubaye-Serre-Ponçon possède 4220 ha de forêts, dont 3290 ha de forêts privées et de communale ne relevant pas du régime forestier. Plus de 2/3 de la surface forestière de la commune est donc privée.

Existe-t-il des labels de certification du bois ?

Les industries exigent de plus en plus du bois certifié. En Europe, c'est la certification PEFC qui est la référence, même si le label FSC existe aussi. Nous encourageons vivement les propriétaires à se certifier : cela facilite la vente de leur bois, car le marché demande de plus en plus de produits issus de forêts gérées durablement.

Quelles sont les menaces qui pèsent sur la forêt ?

Les deux menaces majeures qui affectent nos forêts sont le changement climatique et le déséquilibre sylvocynétique. Le changement climatique impacte particulièrement certaines essences, comme le pin sylvestre, qui montre des signes de dépérissement dans notre vallée. Cet affaiblissement favorise également la prolifération du gui, dont la présence augmente à mesure que les arbres deviennent plus vulnérables aux stress climatiques. La seconde menace est liée à la pression exercée par le gibier sur la régénération naturelle. Le retour du cerf et du chevreuil dans la région, engendre de fortes pressions d'abrouissement sur les jeunes plants forestiers, compromettant ainsi le renouvellement des peuplements. Certaines plantations de jeunes mélèzes sont fortement impactées notamment sur la Bréole.

Propos recueillis par Maëlys Labore stagiaire au CNPF



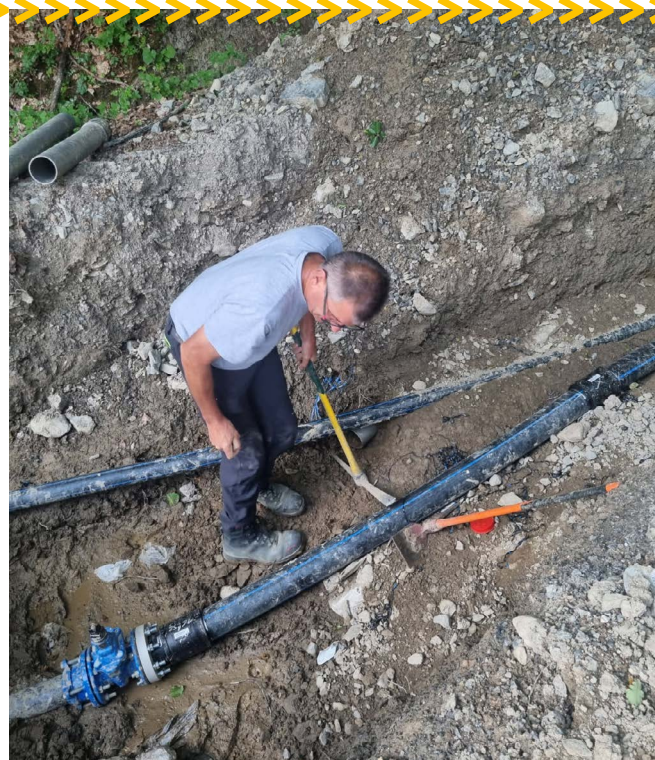
3 RÉALISATIONS

RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET AMÉLIORATION DE LA DISTRIBUTION AU QUARTIER DE COSTEBELLE

Les habitants des maisons les plus hautes du quartier de Costebelle (alt. 1140 m) connaissent depuis de longues années des variations de pression importantes (voire des coupures d'eau) dès que des tirages sur les points bas de la conduite de distribution sont en cours. En effet, ce quartier est alimenté par une conduite PVC amenant l'eau du réservoir des Goirands (alt. 1150 m) jusqu'à la bache de pompage (alt. 1070 m) qui alimente le nouveau bassin de Charamel. Le dénivelé avec le réservoir est faible, environ 10m. Cette baisse de pression est amplifiée lorsque la bache de pompage se remplit. De plus, la conduite datant des années 1950 est vétuste, son renouvellement est donc nécessaire. L'installation il y a quelques années d'un stabilisateur de pression en amont, à l'entrée de la bache de pompage, visant à maintenir une pression constante pour éviter justement les baisses de pression sur la conduite n'a malheureusement pas été efficace, son fonctionnement étant altéré par la présence régulière de dépôts de calcaire. Accompagné par les ingénieurs hydrologues d'IT04 et le personnel de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, la municipalité a décidé de mener d'importants travaux de modification d'alimen-

tation du quartier de Costebelle par la mise en place d'une conduite de distribution depuis le hameau de la Rouvière, actuellement desservie par le bassin de Charamel. La pression disponible au niveau du hameau de la Rouvière correspond à la cote de 1190 m. La pression de desserte à Costebelle sera ainsi augmentée d'environ 4 bars (moins d'1 bar actuellement) et sera donc largement suffisante. Ces travaux comprennent la mise en place d'une conduite de distribution sur un linéaire d'environ 1,2 km et la reprise des branchements des habitations concernées, ainsi que la mise en place dans la même tranchée d'une conduite diamètre 125 mm, en remplacement de la conduite PVC existante, pour l'alimentation de la bache de pompage. Sur cette conduite seront raccordés les poteaux incendie (le diamètre prévu permet de véhiculer le débit incendie de 60m³/h). Ce chantier mené en régie par les employés du service EAU et le personnel technique, a été scindé en deux tranches. Il a débuté au printemps du secteur de la Rouvière jusqu'à l'oratoire, et s'est terminé cet automne de l'oratoire jusqu'au chemin du Puy. Une belle prouesse des agents qui se sont tous mobilisés sur ce gros projet ! Cette sécurisation de l'alimentation en eau potable est une priorité de la commune dont le réseau de distribution avoisine les 60 km (voir focus « eau » bulletin municipal n°7).

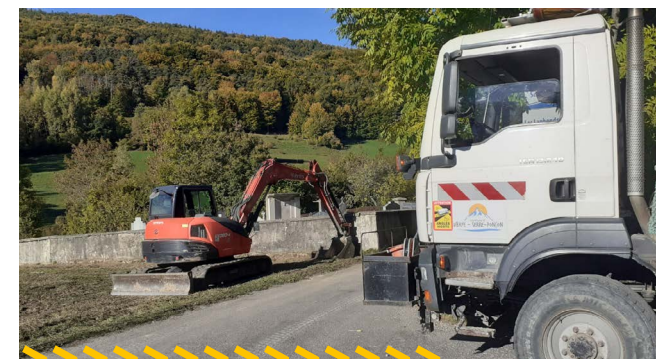
Laurent Garcier



TRAVAUX DE DRAINAGE DU CIMETIÈRE DE COSTEBELLE

Le cimetière de Costebelle, de part sa situation géographique, connaît depuis de longues années une problématique d'infiltration d'eau, inondant une partie des caveaux installés en son sein. Après analyse des multiples contraintes réglementaires d'évacuation des eaux de ruissellement du site, les élus de la commune, suivant l'avis des techniciens hydrologues de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, du responsable des services techniques et des riverains, ont fait le choix de créer un drain extérieur, autour du mur d'enceinte du cimetière, afin de récupérer les eaux provenant des prairies voisines. Ce chantier, mené en régie par les agents de la commune, a débuté au début du mois d'octobre pour une durée d'une dizaine de jours. Une tranchée d'une profondeur 1.6m a été creusée pour accueillir le géotextile et les tubes de drainage qui ont été ensuite recouverts d'une épaisse couche de galets. La terre végétale a été remise en place pour rendre au site son aspect originel et permettre l'exploitation des pâturages au printemps prochain. La municipalité remercie les propriétaires fonciers qui ont donné leur accord pour que ce chantier puisse être mené à bien.

Laurent Garcier



LE SERVICE TECHNIQUE

Une nouvelle épaveuse pour nos services techniques

Cette année, la municipalité a fait le choix de remplacer son épaveuse, outil devenu fondamental au débroussaillage de nos routes et chemins. L'ancienne machine, de marque Lagarde et achetée en 2017, comptabilisait plus de 500 heures d'utilisation par an... Pour le remplacement, nous avons consulté plusieurs marques et nous avons fait le choix d'acquérir une Noremat, marque pionnière dans ce secteur, pour un montant de 55 374 € TTC. Quant à l'ancienne machine, elle a été reprise pour un montant de 8 400 € TTC. Nous tenons à remercier tout particulièrement notre agent Philippe Borel pour la qualité du travail effectué avec cette machine.

Un fourgon de plus en aide

Récemment, le conseil général a renouvelé son parc et a vendu son ancien matériel lors d'une vente aux enchères à laquelle nous avons participé. Cela nous a permis d'acquérir un fourgon pour la somme de 2 200 € de sorte que nos agents disposent de 2 fourgons benne pour effectuer les différents travaux (fleurissement, balayage, transport de matériel des festivités,...).

De nouveaux racks de stockage

Les agents, suite à l'aménagement du nouveau bâtiment technique avaient fait la demande d'achat de racks de stockage afin de pouvoir ranger en hauteur pour ne pas être encombrés par les divers équipements dont ils n'ont pas besoin au quotidien (chaînes à neige, barrières, panneaux de signalisation). Nous avons donc acheté des racks d'occasion en très bon état pour un total de 3 112 €. À travers ces différents achats, la municipalité renouvelle son soutien et sa reconnaissance envers son équipe du service technique.

Romain Aubert



UN NOUVEAU PONTON À LA BASE NAUTIQUE DE SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Après de nombreux aménagements menés par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Serre-Ponçon en 2024 avec la réhabilitation complète de la plage et la création d'une cale de mise à l'eau et son aire de retournement, la saison 2025 a permis de remplacer un ponton devenu vétuste (le plus proche du merlon) par un nouvel équipement.

Plus sécurisé pour ses usagers et mieux adapté au mar-
nage de la retenue, celui-ci offre désormais des conditions
de travail optimisées à l'entreprise « Sbrava Nautisme »
présente depuis plus de deux décennies sur le site.



Il permettra de proposer dès la saison 2026, une ving-
taine de places aux plaisanciers avec notamment l'accès
aux nouveaux commerces de la base nautique.

Mathilde Meglioli, SMADESEP



UNE PLAGE LABELISÉE PAVILLON BLEU POUR UN TOURISME DURABLE

Depuis 2017, la plage de Saint-Vincent-Les-Forts porte fièrement son drapeau Pavillon Bleu.

Le Pavillon Bleu est un label international de tourisme durable remis chaque année aux plages et ports de plai-
sance qui mettent en œuvre, de manière permanente,
une politique touristique respectueuse de l'environne-
ment et de l'humain.

La commune a souhaité renouveler en 2025 son engage-
ment et a délégué au Syndicat Mixte d'Aménagement du
Lac de Serre-Ponçon (SMADESEP) la gestion de sa can-
didature et des 7 autres autour du lac de Serre-Ponçon
ainsi que les aménagements nécessaires répondant aux
critères de ce label.

Et les critères sont nombreux ! Plus d'une cinquantaine
d'actions doivent être mises en place pour obtenir cette
récompense :

- > la qualité de l'eau de baignade doit être en qualité « Ex-
cellente » (classement ARS) : en plus des analyses régle-
mentaires de l'ARS, le SMADESEP pratique à cet effet
un autocontrôle tout l'été à partir de son « laboratoire »
interne.

- > l'élaboration d'un inventaire de la biodiversité locale ;
- > la surveillance des plages et l'accessibilité aux personnes
à mobilité réduite ;
- > des actions pour réduire les déchets à la source et les
économies d'eau ;
- > des actions de sensibilisation à l'environnement.

Récompensée en mai 2025, la commune et le SMADE-
SEP travaillent de concert pour préparer d'ores et déjà la
candidature 2026.

Mathilde Meglioli, SMADESEP



TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DES COMMERCES DE LA BASE NAUTIQUE

Après de multiples réunions avec les services de l'État et
ajustement du dossier pour répondre aux très nombreuses
exigences de la réglementation littorale notamment, le
permis de construire a été accordé en toute fin d'année
2024 (cf. bulletin n°8). Cette longue phase préparatoire
s'est poursuivie par l'élaboration de l'appel d'offres corres-
pondant avec pas moins de 13 lots publiés à l'été. Grâce à
l'investissement des agents administratifs et au soutien du
maître d'œuvre, l'ensemble des entreprises a été sélection-
né pour que le chantier débute au mois de septembre.

Parallèlement à cela, les dossiers de demande de subven-
tion ont été rédigés et déposés auprès des différents finan-
ceurs (État, Région, Département).

Le bâtiment devant être livré pour la saison estivale 2026,
l'intervention de chaque corps de métier doit être orches-
trée très précisément. Depuis le mois de septembre, les
entreprises sont à pied d'œuvre. Les travaux de désamian-
tage, démolition et terrassement ont été achevés. Le gros
œuvre est en cours et la première dalle doit être réalisée
pour le tout début d'année. Les autres professionnels étant
prêts à intervenir selon le planning préétabli.

Au terme des 8 mois de chantier prévisionnels, les
socio-professionnels exploitant les trois commerces du
site se verront équipés de locaux flambant neufs, fon-
ctionnels et adaptés aux attentes des visiteurs toujours plus
nombreux. Un local d'accueil et des toilettes publiques
seront intégrés au bâtiment, participant ainsi à la montée
en gamme des prestations de la seule base nautique des
Alpes-de-Haute-Provence sur le lac de Serre-Ponçon.



Car après l'aménagement des zones de stationnement en
2023, la requalification des espaces balnéaires et portuaires
en 2024 avec la reconstruction de la cale de mise à l'eau
et la redéfinition de la plage (voir par ailleurs) ainsi que la
poursuite des investissements portés par le délégataire du
camping (Huttopia), c'est l'ensemble du site qui se moder-
nise. La très forte hausse de la fréquentation touristique de
l'été 2025 prouve que les investissements de la commune
d'Ubaye-Serre-Ponçon et du SMADESEP portent leurs
fruits.

Une réflexion sur la circulation des véhicules et piétons est
menée actuellement pour fluidifier les accès.

Rendez-vous au mois de juin 2026 pour l'inauguration
du site !

Frédéric Reynaud et Laurent Garcier





UNE STATION-SERVICE À UBAYE-SERRE-PONÇON!

Attendue par l'ensemble des habitants du territoire depuis de très nombreuses années, la station-service du Lautaret a enfin ouvert ses portes le 22 août dernier. Oubliés les coûteux déplacements vers les installations voisines (Seyne les Alpes, Remollon ou Barcelonnette) pour faire le plein ! Dorénavant les deux pistes accueillent les clients 24h/24h 7j/7 (automate) avec trois carburants (SP95 – SP98 – Gazole) et un distributeur d'AdBlue.

Ce projet, initié en 2021, s'est longtemps heurté aux contraintes administratives inhérentes à ce type d'installation et aux règlements imposés par le code de l'urbanisme. Mais en février 2024, l'autorisation a été délivrée permettant d'envisager la construction de cet équipement ô combien nécessaire.

La municipalité a donc décidé de porter l'investissement global (561 178 € HT) et de confier les travaux aux sociétés Castres équipements et la Routière du midi à travers un marché public comprenant deux lots distincts à savoir : la construction de la station-service à proprement parler d'une part (installation de la cuve de 80 000 litres, le dallage et les pompes) et l'aménagement des abords (nivellement, enrobés, bordures et plantations) d'autre part. Au delà de la création de ce service, le projet comprenait la création de places de stationnement et l'aménagement d'une aire de repos avec tables de pique-nique et végétalisation du site afin de revitaliser cette zone centrale de la commune.

Après une analyse administrative et juridique approfondie, les élus de la commune ont fait le choix de confier la gestion de cet équipement pour une durée initiale de trois années, à un prestataire privé (SASU Station-service du Lautaret) au terme d'un appel à candidature, via une délégation de service public.

Les travaux menés au printemps 2025 ont redonné vie à ce pôle commercial qui a permis l'installation de nouveaux acteurs pour l'hiver (voir chapitre Nouveaux acteurs p. 29-30).

Au-delà des résidents de la commune, c'est l'ensemble des usagers de la route départementale qui profitent de cette installation à des tarifs concurrentiels.

Laurent Garcier



4 VIE COMMUNALE

COMME UN ARBRE DANS LA VILLE...

Comme le chantait Maxime Le Forestier, « Il est né dans le béton, coincé entre 2 maisons, sans abri sans domicile...comme un arbre dans la ville. »

Aussi loin que remontent les souvenirs des habitants de la Bréole, il était là ! L'acacia de la place. Adossé à la fontaine, offrant son ombre bienveillante aux clients du bar/restaurant du village. Ses pucerons et divers parasites ont bien fait râler certains jours, mais il faisait partie pour ainsi dire de la famille. A la fin de l'été 2025, sous l'effet d'une rafale d'orage plus violente que les autres, les voisins l'ont vu plier, ses branches embrassant la façade de l'immeuble voisin. Sous ses airs de jeune homme, le temps avait fait son œuvre. Le tronc avait subi les ravages des parasites et les racines, masquées au fil des ans par les couches de bitume, ne suffisaient plus à asseoir sa grandeur. Le risque de chute était trop grand, menaçant directement les passants et les constructions voisines. Plusieurs hypothèses de sauvetage ont été étudiées: élagage important, ancrage du tronc... mais aucune ne pouvait garantir la sécurité des personnes et des biens. Le 14 octobre, l'élagueur est donc venu procéder à l'abattage, non sans un pincement au cœur face à cet emblème du village. Avec une grande maîtrise et beaucoup d'adresse, il l'a dépouillé de chacune de ses branches et débité le tronc. Malgré les apparences, la souche était bien fragile, masquant une large cavité fragilisant l'ensemble. Les racines s'étalant sous la fontaine et la rue, le choix a été fait de creuser la souche actuelle pour pouvoir replanter un arbre à la bonne saison.

Laurent Garcier



UBAYE-SERRE-PONÇON, SOURCE D'INSPIRATION DES COMMUNES VOISINES!

Permettant depuis quelques années de se déplacer à vélo en toute sécurité sur le territoire de la commune, le réseau de voies douces mis en place par l'équipe municipale en 2023 n'est pas passé inaperçu chez nos voisins, au point de susciter quelques envies... En effet, inspirées par notre réseau, les communes de Montclar, Seyne et Selonnet ont décidé d'unir leurs efforts dans le but de créer un réseau semblable au nôtre. Une initiative que nous saluons vivement car elle permettra de créer un maillage de voies douces plus important permettant également aux cyclistes de notre commune de se déplacer sur un périmètre plus large en toute sécurité. Ainsi, le 3 octobre dernier et à la demande des édiles de Seyne, de Montclar et de Selonnet, Michel Ceriez, membre de la commission Voies Douces d'USP, a emmené à vélo un petit groupe de responsables locaux, départementaux et régionaux sur nos chemins aménagés et balisés. Parmi les participants, signalons la présence des maires des trois communes Laurent Pascal, Béatrice Savornin, et Benoît Cazères, de Nicolas Vignaux, chef de service Mobilités Durables des Alpes de Haute Provence, d'Adèle Duvert, chargée de Mission Tourisme Provence Alpes Agglomération, de Valentine Amardeilh, chargée de mission Selonnet, de Sébastien Arnoux, directeur de l'office de tourisme de Provence-Alpes-Digne-les-Bains, d'Amandine Achard, secrétaire générale de Montclar et de Christian Soletta, élu de Montclar. Si de l'avis de certains une amélioration peut être apportée ça et là en matière de jalonnement, les participants ont cependant beaucoup apprécié les travaux d'infrastructure réalisés au point d'être impressionnés. De plus, les réactions étaient unanimement positives par rapport à la qualité des pistes et du maillage mis en place. Suite aux échanges enrichissants entre élus, il ne fait aucun doute que nos trois communes voisines s'inspireront largement de notre réseau! Nous leur souhaitons de réussir dans leur projet commun!

Michel Ceriez



11^E ÉDITION DE LA FÊTE DES VOISINS

Le mercredi 2 juillet a eu lieu la 11^e édition de la fête des voisins des hameaux de La Rouvière, Fermeyer, l'Egaye et Charamel. Pour l'occasion, Joanne et Michel Ceriez ont ouvert le jardin de leur Maison d'hôtes à La Rouvière Haute afin que nouveaux arrivants, anciens, résidents secondaires, jeunes et moins jeunes puissent faire connaissance et échanger sur des sujets divers et variés. La météo étant particulièrement clémente – cela n'a pas toujours été le cas – la soirée s'est prolongée jusqu'à ce qu'il fasse nuit et ce, dans la joie et la bonne humeur. Tout le monde y avait mis du sien : cuisses de poulet au barbecue, tartes et gâteaux en tout genre, amuse-bouche succulents, pizzas variées, vins à gogo et spiritueux pour terminer la soirée, bref, personne n'est rentré la faim au ventre! Et dire qu'il faudra attendre le début de l'été pour se réunir à nouveau... Nous avons hâte!

Michel Ceriez



QUAND BÉBÉ DÉCIDE DE NAÎTRE À LA MAISON...

Le 27 mai 2025, à 12h11 précises, le centre de secours d'Ubaye-Serre-Ponçon est alerté par le CODIS pour un accouchement imminent à l'Egaye, sur les hauteurs de La Bréole. Sans perdre une seconde, le lieutenant Thomas Lemaire accompagné de l'Adjudant-Chef Gérard Gallice et du Sergent Ewan Merrouche se rendent au domicile de la future maman qui vient de perdre les eaux quelques jours plus tôt que prévu, bébé étant sans doute trop impatient de découvrir son nouveau monde..... Arrivés sur place et après avoir réalisé les premiers gestes d'aide à l'accouchement, le lieutenant Lemaire, estimant qu'il est trop risqué de transporter la maman à l'hôpital, décide d'appeler le SMUR pédiatrique en renfort. Composé d'une sage-femme, d'une infirmière, d'un médecin urgentiste, d'un

interne et d'un ambulancier, celui-ci arrive rapidement sur place et met en place les préparatifs pour que l'accouchement se déroule dans les meilleures conditions. C'est ainsi, entouré de ce petit monde, que l'adorable petite Flavie voit le jour à 14h09 pour le plus grand bonheur de son grand frère Paul et de ses parents Jennifer et Gabriel à qui nous adressons nos plus sincères félicitations!

De nos jours, les naissances à domicile se font de plus en plus rares. Sur les trente dernières années, Ubaye-Serre-Ponçon n'a connu que trois naissances sur son sol dont la dernière remonte au 16 septembre 2020, date à laquelle est né le petit Gaëtan au Forest. On comprend dès lors la surprise du personnel de Mairie lorsque le papa est venu déclarer la naissance de sa fille...

Par notre intermédiaire, les heureux parents tiennent à réitérer leurs remerciements au SMUR et aux secouristes sapeurs-pompiers de notre commune pour leur efficacité et leur rapidité d'intervention.

Cet heureux événement souligne néanmoins une fois de plus l'importance de la présence de sapeurs pompiers volontaires dans notre belle vallée! Leur engagement en première ligne fait souvent la différence! Ne l'oublions pas!

Michel Ceriez



FESTIVITÉS ESTIVALES 2025

Le début de la saison estivale a été marqué par l'organisation de la première Fête de la plage de Saint-Vincent-les-Forts le samedi 21 juin. Orchestrée par Ubaye Tourisme en collaboration avec les prestataires de la plage, cette manifestation proposait un marché de producteurs locaux, des jeux à destination des enfants et de leur famille, le tout dans une ambiance musicale. L'apéritif élaboré à base de produits du terroir a clôturé une journée annonciatrice d'un bel été sur le lac. Forts de cette première expérience, l'ensemble des acteurs, soutenus par la municipalité, vous donnent déjà rendez-vous en juin 2026 pour la seconde édition (voir par ailleurs).

Pour célébrer la Fête nationale, les habitants et visiteurs d'Ubaye-Serre-Ponçon ont pu profiter d'un climat estival idéal au bord du lac. Entraînée par la musique du groupe El Colectivo aux sonorités d'Amérique centrale et des Caraïbes, toute la base nautique de Saint-Vincent-les-Forts a pu admirer le magnifique feu d'artifices tiré depuis le lac. Une soirée riche en émotions qui a marqué la saison d'été sur la commune.

Véritable moment phare de l'été, la Fête de la Bréole était programmée cette année les jeudi 14 et vendredi 15 août. Cet événement populaire est attendu aussi bien par les résidents que par les estivants. Au programme : concours



de boules, concerts, fête foraine et feu d'artifices. Les artistes du groupe Eric Roy ont, comme à l'accoutumé, entraîné les très nombreux spectateurs sur la piste de danse. Le feu d'artifices, tiré depuis la colline du Rechassé, a livré une nouvelle fois son lot de surprises.

Ces animations estivales contribuent à la vie locale et au rayonnement de la commune. Elles favorisent les échanges, renforcent le lien social et créent de beaux souvenirs partagés.

L'année 2026 sera bien évidemment rythmée par la programmation de ces événements avec la Fête de la Plage, la fête nationale et les animations du 15 août mais également par bon nombre de manifestations que vous retrouverez dans les pages du site internet de la commune www.ubaye-serre-poncon.fr

Laurent Garcier

RD 900 C, BIENTÔT UNE RÉOUVERTURE !

Cela ne vous aura pas échappé, le climat change! Suite notamment aux concentrations de CO2 de plus en plus importantes dans l'atmosphère, le jet stream ondule nettement plus qu'avant, entraînant une amplitude thermique sans cesse plus importante causant à son tour des phénomènes météorologiques de plus en plus intenses tels qu'éboulements, inondations, feux de forêts et autres glissements de terrain. Si de tels phénomènes se produisent un peu partout sur la planète, les zones montagneuses s'avèrent particulièrement vulnérables et la Vallée de l'Ubaye n'échappe malheureusement pas à ce dérèglement. Notre commune a récemment connu des intempéries d'une ampleur inédite qui ont fortement impacté la circulation routière. Ainsi le 12 août 2025, un épisode orageux classé en alerte orange par Météofrance s'est avéré plus intense que prévu. Situé à l'aplomb de la RD 900 C, l'orage a déversé en fin d'après-midi des trombes d'eau sur la route des Gorges de la Blanche et massifs alentours causant deux éboulements majeurs dont un ayant entraîné l'effondrement d'un mur de soutènement. Le Conseil départemental a immédiatement ordonné une étude géotechnique sur site confiée à la

société Géolithe. Arrivés sur place, les ingénieurs n'ont pu que constater selon l'endroit la destruction partielle et totale de la RD 900 C nécessitant sa fermeture immédiate, seule solution pour garantir la sécurité des usagers. Après un sondage réalisé en octobre 2025, il a été décidé de procéder au cloutage de la paroi à deux endroits et ce, en aval de la route. Conscients du désagrément que la fermeture cause aux riverains en particulier aux habitants de La Garde, les techniciens travaillent d'arrache-pied en vue d'une prochaine réouverture de la route et ce, malgré l'arrivée précoce de l'hiver et un phénomène de gel/dégel qui compliquent la projection du béton. A l'heure où nous écrivons ces lignes, sans imprévu et sous réserve, la réouverture de la RD 900 C est prévue pour le 19 décembre 2025. Nous tenons à remercier les habitants de La Garde pour leur résilience face à ce cas de force majeure.

Michel Ceriez



LE SERVICE DE LOCATION DE VTTAE PROLONGÉ EN 2026 !

Fin 2024, le Conseil municipal d'Ubaye-Serre-Ponçon a approuvé à l'unanimité la prolongation du service de location de VTTAE destiné aux administrés de la commune et ce, pour une durée de trois ans. Après l'appel d'offre et l'analyse des candidats en tout début d'année, il a été décidé de renouveler le partenariat avec l'équipementier Sport Confort situé à Montclar. Initialement financé par le programme AVELO 2 et le Plan Avenir Montagnes Mobilités, le coût du service de location est désormais entièrement porté par la commune. Ainsi, le parc de vélos a été en grande partie renouvelé afin de permettre la meilleure expérience possible. Pour rappel, ce service qui a vu le jour en 2022 a pour but de permettre à la population de découvrir la pratique du VTT électrique pour les dé-



placements au quotidien. Le réseau de voies douces mis en place par la commune permet en effet de se rendre dans tous les hameaux en toute sécurité. Dès le début du service le succès a été au rendez-vous. Pour preuve, le compteur de passages mis en place cette année affiche plus de 240 mouvements journaliers à hauteur des Rollands et une petite cinquantaine à hauteur de Grachine à la sortie de La Bréole. Pour toute demande de location de un, deux ou trois mois, rendez-vous dans une des deux agences postales ou Marie-Line Musso se fera un plaisir de vous renseigner !

Michel Ceriez

CENTRE DE LOISIRS D'UBAYE-SERRE-PONÇON

Le centre de loisirs communal accueille jusqu'à 20 enfants dans un cadre sécurisé, accueillant et adapté à leur âge. Tout au long de l'année, l'équipe d'animation propose des activités variées favorisant le plaisir, l'autonomie et le vivre-ensemble.

Organisation et activités

Cette année, les mercredis sont organisés de manière équilibrée :

> Matinées sportives pour se dépenser et développer l'esprit d'équipe

> Après-midis culturels, avec des jeux, des activités manuelles et créatives

Les enfants participent à des jeux collectifs, ateliers bricolage, activités sportives, nature et culturelles. Ces activités permettent de transmettre les valeurs du centre de loisirs : respect, entraide, autonomie et plaisir, dans une ambiance conviviale, familiale et joyeuse.

Sorties et périodes d'ouverture

> 1 sortie par période les mercredis

> 1 sortie durant la première semaine de chaque période de vacances

> Ouverture de 8h à 18h

20 places disponibles : 8 pour les 3/5 ans et 12 pour les 6/12 ans. 1^{re} semaine des vacances d'hiver, de printemps, d'automne et 5 semaines en été.

Inscriptions

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, dans la limite des places disponibles.

Dossier d'inscription à fournir

Fiche d'inscription, fiche sanitaire, copie des vaccins, PAI



(si besoin), attestation d'assurance, quotient familial CAF ou MSA, ATL ou VACAF (si besoin), règlement intérieur signé, RIB (en cas de paiement par prélèvement)

Pensez aux aides financières !

Inscrire votre enfant au centre de loisirs peut être plus accessible que vous ne le pensez. Des aides financières existent pour vous accompagner et réduire le coût d'accueil :

> Bons ATL

> VACAF de la CAF ou de la MSA

Un quotient familial à jour, c'est plus d'aides pour votre famille !

Modes de règlement

Prélèvement automatique, chèque bancaire ou chèque ANCV.

Christelle Trerieux

N'hésitez pas à vous renseigner lors de l'inscription.

Contacts :

Directrice du centre : Christelle Trerieux

Adresse : École de la Bréole

04340 Ubaye Serre-Ponçon

Mail : acm.usp.04@gmail.com

Téléphone : 07 84 80 63 17

Facebook : FFRAS ACM Ubaye Serre-Ponçon

TERRE EN FÊTE !

Cette année, la commune a eu le plaisir d'accueillir l'événement agricole Terre en Fête le week-end des 23 et 24 août 2025, au hameau de Bologne. L'organisation, portée par la commune et les Jeunes Agriculteurs des Alpes-de-Haute-Provence, en partenariat avec le Département et la Région Sud, a rencontré un vif succès. Traditionnellement consacré à la finale départementale du concours de labour, Terre en Fête a également accueilli cette année la finale régionale, renforçant ainsi son rayonnement. Comme l'ont expliqué les juges, les concurrents devaient réaliser un labour d'une profondeur régulière, parfaitement rectiligne et dans une surface précisément délimitée. Nous tenons à remercier tout particulièrement Thibault et Guitou Barneaud, ainsi que Corentin Boudouard, qui ont fièrement représenté les agriculteurs d'Ubaye-Serre-Ponçon. La finale régionale a été remportée par la fratrie Mélissa et Antonin Bayle, originaires de Turriers, qui ont ensuite représenté notre département et notre région lors de la finale nationale organisée en Normandie.

Le samedi soir, le groupe musical Moskito a assuré l'ambiance en plein champ, suivi d'un feu d'artifice proposé par les Jeunes Agriculteurs. Le Département des Alpes-de-Haute-Provence a également fait l'honneur de la présence de la montgolfière IRRÉSISTIBLE en début de soirée, émerveillant petits et grands.

Le dimanche, l'événement s'est poursuivi avec le Farmday, un rendez-vous 100 % JA 04 retraçant de manière ludique le quotidien des agriculteurs à travers différentes épreuves telles que le tir à la corde, le lancer de bottes ou le déplacement de seaux. La particularité de cette édition a été l'organisation d'une épreuve sur le parc Aquasplash

de la base nautique, avec un accès par le lac en canoë grâce à Sbrava Nautique. Le Farmday s'est conclu par le traditionnel rugby cochon, un match de rugby dans la boue où les participants terminent véritablement comme des cochons. L'édition 2025 a été remportée par l'équipe « Les Bannonnais », mais les nombreuses équipes d'Ubaye-Serre-Ponçon n'ont pas démérité. Tout au long du week-end, un marché de producteurs locaux et de nombreuses animations ont animé le site, notamment la tonte de brebis, des jeux pour enfants, l'exposition de machines agricoles par les concessionnaires, la présentation de vieux tracteurs par M. Rolland et une démonstration de moissonneuse-batteuse.

Nous avons également eu l'honneur d'accueillir le Président de la Région Sud, M. Renaud Muselier, dont la visite sur l'exploitation de Romain Aubert a permis d'aborder plusieurs sujets et de réaffirmer son attachement au monde agricole et en particulier à l'Ubaye.

Les différents prix ont été remis par Mme Élisabeth Jacques, présidente de la Communauté de communes, que nous remercions pour sa présence tout au long du week-end. Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réussite de cet événement, notamment à Romain qui a accueilli l'événement, aux services techniques communaux, à Philippe pour l'aménagement remarquable du site, ainsi qu'à toutes les personnes ayant tenu les stands et participé à l'organisation.

Merci à toutes et à tous, et rendez-vous l'année prochaine pour le Farmday 2026.

Jean-Michel Tron



Labour en planche (concours de Labour régional)



Thibault Barneaud (labour à plat)
représentant fièrement Ubaye-Serre-Ponçon



Antonin et Melissa BAYLE de Turriers, gagnants du concours régional de labour 2025 (planche et à plat)



Visite de l'exploitation agricole de Romain Aubert en compagnie de Monsieur Renaud Muselier, président de la région SUD



L'ensemble des courageux concurrents du Farmday 2025

5 NOUVEAUX ACTEURS

ALEXANDRA CASSAN-FERRIER, KINÉSITHÉRAPEUTE ET ... CHAMPIONNE DU MONDE DE TRIATHLON !



En 2021, Alexandra Cassan, 36 ans, a rejoint le cabinet de kinésithérapie d'Ophélie Rimlinger dont elle est aujourd'hui la consœur attirée. Pour cette grande sportive, poser ses valises dans nos belles montagnes était une évidence. Elle, qui a travaillée dans de grands centres urbains tels que

Toulouse, Montpellier et Barcelone vante aujourd'hui le charme et la quiétude de notre territoire. Comme nous ne l'avions pas encore présentée dans le bulletin municipal, une rencontre s'imposait pour faire plus ample connaissance.

Alexandra, comment une kinésithérapeute bretonne originaire d'Auray dans le Morbihan atterrit-elle à Ubaye-Serre-Ponçon ?

Cela faisait très longtemps que j'étais fascinée par les Alpes et que je voulais venir habiter à la montagne. Un jour, j'ai vu qu'Ophélie Rimlinger cherchait une consœur pour son cabinet suite à une demande grandissante sur Ubaye-Serre-Ponçon. Sans bien savoir à quoi m'attendre, j'ai pris ma voiture pour me rendre au rendez-vous car je ne voulais pas rater cette opportunité. À ce moment-là je vivais à Gérone en Espagne. Je me souviens, c'était un mercredi soir, il avait plu toute la journée et vers 20 h, en passant le Col Lebraut, il pleuvait toujours des cordes. J'ai dû ouvrir la fenêtre parce que je n'y voyais rien. Un vrai déluge (rires). Cela dit, quand j'ai découvert la commune et franchi la porte du cabinet, je me suis tout de suite sentie bien, c'était pour moi comme une évidence de m'installer ici. L'espace, la lumière, les couleurs et la proximité du lac ont achevé de me convaincre le lendemain. J'ai été en contact avec d'autres cabinets dans les Alpes du Nord, notamment à Chamonix, Annecy et Aix-les-Bains, mais ce sont des endroits beaucoup plus urbanisés. Ici on croise le regard des vaches quand on court, on se fait arrêter en voiture par des oies qui traversent la route, non, je ne pourrais plus retourner en ville, je m'y sens vite oppressée. Ubaye-Serre-Ponçon est vraiment un endroit avec beaucoup de charme.

Revenons à ton métier de kinésithérapeute, quels soins proposez-vous aux habitants ?

Je travaille essentiellement au cabinet dans le village de La Bréole où je mets en œuvre des techniques de soins de rééducation afin de rétablir les capacités fonctionnelles des patients. Je travaille dans une moindre mesure à domicile. Par contre, je me rends régulièrement à la Résidence du Lac

où je fais deux fois 2 h par semaine. Travailler à l'éhpad est très différent des soins au cabinet, mais c'est une partie que j'apprécie beaucoup. En plus de ma formation de kiné, je suis formée en Pilates. Je ne propose pas de cours collectifs car cette offre existe déjà sur la commune. Par contre, cela m'est très utile au cabinet dans l'accompagnement des patients. À cela s'ajoutent deux formations de la Clinique du Coureur, une sur les blessures en course à pied et une autre sur la nutrition et la micro-nutrition dans les sports d'endurance, c'est-à-dire tout ce qui touche aux vitamines et aux minéraux. Je travaille surtout en manuel et j'aime beaucoup mettre un peu d'actif dans mes séances. C'est hyper important de redonner du mouvement au patient car ça fait du bien au corps et à la tête !

Je te vois quotidiennement monter en courant la route du Col des Fillys... Un esprit sain dans un corps sain, c'est la devise d'Alexandra la kinésithérapeute ?

Absolument. J'ai toujours été sportive et avant d'être kinésithérapeute, j'ai été jusqu'en 2016 triathlète professionnelle sur la courte distance. C'est la distance qui sert de référence à la distance olympique et qu'on appelle aujourd'hui la distance M. En 2012, j'ai été sacrée championne du monde de triathlon universitaire à Taiwan. J'ai également été deux fois championne du monde de duathlon dans la catégorie des moins de 23 ans (U23). À part mes titres mondiaux, j'ai décroché le titre de championne d'Europe en Duathlon et en Triathlon, respectivement en 2011 et 2012. Le triathlon m'a toujours fascinée. Quand j'étais plus jeune, j'avais un cousin qui faisait du patinage artistique de haut niveau. C'est lui qui m'a fait comprendre que le haut niveau n'était pas inaccessible. J'ai toujours été passionné par ce que je faisais et en particulier par le processus d'entraînement. En tant qu'athlète de haut niveau, il faut être bien entouré par des gens qui croient en vous. Cela a été mon cas en tant que licenciée de Poissy Triathlon. Toute cette expérience me sert au quotidien au cabinet. Beaucoup de blessures que je soigne s'expliquent par le manque d'expérience des sportifs qui, très souvent, brûlent les étapes en faisant trop, trop tôt.

Propos recueillis par Michel Ceriez



UNE NOUVELLE BOULANGERIE À UBAYE-SERRE-PONÇON !

Il suffisait d'attendre.... Nous étions nombreux à espérer qu'un jour un boulanger s'installe à nouveau au pôle commercial du Lautaret. D'où notre joie de pouvoir vous annoncer qu'aujourd'hui c'est chose faite ! En effet, Étienne Gachet, 23 ans et boulanger de son état, a récemment ouvert les portes de son commerce qui s'appelle La Boulangerie du Lautaret, en toute simplicité. Mais comment est-ce que ce dynamique fils d'agriculteur originaire du Trièves et pilote de rallye est arrivé à Ubaye-Serre-Ponçon ? Nous le lui avons demandé.

Étienne, peux-tu nous dévoiler ton parcours professionnel ?

Volontiers. J'ai commencé la boulangerie à l'âge de 14 ans. J'ai fait 4 ans d'alternance suivis de 5 ou 6 entreprises avant de partir 1 an à la Réunion. À mon retour en 2022, je me suis installé à Embrun dans les Hautes-Alpes où je me suis senti bien et où j'ai acquis davantage d'expérience. L'année prochaine j'aurai accumulé 10 ans de métier !

D'où t'est venue cette passion pour le pain ?

Depuis mon plus jeune âge, j'ai la passion de la nourriture. Quand j'étais petit, j'adorais manger, d'ailleurs c'est toujours le cas (rires). J'aime bien cuisiner et partager ce que je fais. La boulangerie m'est un peu tombée dessus comme ça. Aimant la gourmandise, j'étais plutôt parti sur la pâtisserie, mais le premier maître d'apprentissage qui m'a pris sous son aile m'a conseillé de faire de la boulangerie pour me former aux bases du métier. En fait, la boulangerie c'est un peu un retour aux sources et ça m'a beaucoup plu. J'ai continué sur cette voie.

Qu'est-ce qui te plaît particulièrement à Ubaye-Serre-Ponçon ?

L'année dernière j'ai eu en écho qu'il y avait une recherche de boulanger à Ubaye-Serre-Ponçon. C'est une commune qui me convient, un milieu de travail qui m'intéresse et qui me ressemble par rapport à sa situation et sa ruralité. Pour moi, cela correspond exactement à la vie que je cherche. Le projet qui comprenait ce joli local bien situé m'intéressait beaucoup. Il n'en fallait pas plus pour que je sois emballé. De même, le projet est super motivant avec beaucoup d'acteurs et de gens qui se sentent impliqués. La Mairie et la



commission dédiée m'ont vraiment beaucoup aidé. Pour mon installation, il est très important que tous ces gens y soient. Sans eux, je n'aurais pas pu me lancer aussi facilement.

Quels produits proposeras-tu ?

Je proposerai du pain, des viennoiseries, des desserts et du snacking. Mon pain sera quasiment exclusivement au levain. Quant aux desserts, je ferai des brownies, des cookies, mais pas de gâteaux. Et pour ce qui est du snacking, il y aura de la pizza, des croque-monsieur, des sandwiches et de la quiche, à emporter ou à déguster sur place sur la jolie terrasse devant la boulangerie ou sur l'aire de pique-nique que la commune a aménagé derrière les commerces. Bien sûr, cela sera sûrement évolutif en fonction de la demande des particuliers et des professionnels. Pour le pain, je compte utiliser la farine de la minoterie du Trièves. Non seulement ils fabriquent des farines de qualité mais il m'aident également à m'équiper, ce qui est un avantage non négligeable. Cela dit, cela n'exclut pas l'utilisation future de farine locale.

**La boulangerie côté pratique :
Ouvert du mardi au samedi de 6h à 14h
Fermeture le dimanche et lundi**

Propos recueillis par Michel Ceriez





MAXIME TONCANIER LE COMPTOIR DES 3 VALLÉES

Maxime, peux-tu nous détailler le parcours t'ayant conduit jusqu'à la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon, et l'ouverture de ton magasin au Lautaret ?

J'ai obtenu un CAP et BP en boucherie et commencé mon expérience professionnelle il y a 7 ans, avec mon père, Franck, à l'Étal des 3 vallées à Digne-les-Bains. En décembre 2024, j'ai monté une société de négoce en vin et produits locaux sucrés et salés. Je sillonne depuis l'ensemble du département des Alpes-de-Haute-Provence pour démarcher et approvisionner mes clients professionnels. Je suis vraiment passionné par ces échanges et la recherche de nouveaux producteurs. Le développement d'une filière courte pour les produits locaux c'est l'avenir !

Le duo que tu formes avec ton père, Franck, bien connu dans le département, est un atout j'imagine dans le développement de ta structure ? Raconte-nous votre projet d'implantation sur le territoire.

Effectivement, la synergie entre nos activités est un réel atout. Le retour de la clientèle nous permet d'orienter

nos choix et l'expérience de mon père est un réel avantage. Quand l'opportunité d'ouvrir un magasin à Ubaye-Serre-Ponçon s'est présentée, je l'ai facilement convaincu, nous n'avons pas hésité très longtemps. Le potentiel est énorme et le contact avec les producteurs locaux est très positif. Beaucoup ont pris directement attache avec nous pour vendre dans la boutique. C'est la preuve que nous sommes dans le vrai, et la qualité de leurs produits est un gage de réussite !

À seulement 24 ans, tu fais preuve d'une assurance et d'un dynamisme peu communs. Comment envisages-tu le développement de ton magasin ?

Mes sept années d'expériences me confortent dans les choix que je présente à mes clients. Je suis vraiment passionné par mon travail et me nourris sans cesse des contacts que je lie avec mes fournisseurs et mes clients. L'emplacement du Lautaret est stratégique en toutes saisons et les premiers retours de nos clients sont positifs. Je le répète, les produits locaux ont un réel avenir car la clientèle ne se trompe plus, la qualité des produits est primordiale et notre terroir compte un grand nombre de producteurs de qualité.

Propos recueillis par Laurent Garcier



L'AUTOCARISTE SARLIN FÊTE SES 20 ANS DE PRÉSENCE EN UBAYE !

Omniprésents sur notre territoire, les autocars et minibus blancs de l'autocariste Sarlin sillonnent quotidiennement les routes de notre vallée. Surtout connu pour assurer le transport scolaire dans notre commune, Sarlin propose néanmoins bien d'autres services. Lorsque nous avons appris que l'enseigne fêtait cette année ses 20 ans de présence en Ubaye et inaugurerait pour l'occasion ses nouveaux locaux à La Bréole, il n'en fallait pas plus pour susciter notre curiosité ! Rencontre avec la charmante Angélique Coulomb, troisième génération de la famille Sarlin.

Angélique, tu me diras si je me trompe, mais il me semble déceler un petit air de famille...

Vous n'avez pas tort (rires), je suis la fille de Carole Sarlin et la petite-fille de René Sarlin. Cela fait un moment que je suis en charge de l'agence Sarlin en Ubaye, d'abord à Barcelonnette et depuis 2020 à Ubaye-Serre-Ponçon, plus précisément à Chancelas où je travaillais en télétravail suite au Covid 19. Je suis aujourd'hui très heureuse d'occuper nos nouveaux bureaux à La Bréole et ouverts au public depuis le 14 avril de cette année !

Tout a commencé dans les Bouches du Rhône n'est-ce pas ?

C'est exact, au tout début, en 1993, Sarlin était une entreprise de taxis à Marseille et Aubagne. Face à la demande croissante de transport, la société familiale s'est orientée vers le transport de voyageurs en autocar. Cette activité s'est développée vers la fin des années quatre-vingt-dix. Le siège historique de la société existe toujours et se situe à Auriol dans le 13, un peu au nord d'Aubagne. Ce n'est qu'en 2005, après le rachat d'un autocariste à La Bréole, que nous nous sommes implantés sur notre territoire. Cette année, nous fêtons donc nos 20 ans de présence

en Ubaye ! C'est une grande fierté ! La société dispose actuellement d'une trentaine de véhicules de tailles différentes et d'autant d'employés dont 6 habitent la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon et 2 les communes alentours.

En regardant l'enseigne ornant la façade de vos nouveaux bureaux, je vois non seulement un autocar mais également un avion. Peux-tu m'en dire un peu plus ?

Avec plaisir ! Forts de notre expérience de transport de voyageurs, nous avons décidé en 2020 d'élargir notre offre en créant une agence de voyages pour groupes à part entière. Cela comprend bien évidemment les voyages en autocar, mais également les voyages de groupe en avion. Hormis la France, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka et la Turquie sont quelques-unes des destinations que nous proposons. Et si un client rêve d'une croisière fluviale ou maritime avec sa société ou son association, nous sommes là pour la lui organiser ! C'est ma collègue Maëva Aloia qui s'occupe de l'agence de voyages. À la demande du client, elle se charge du transfert à l'aéroport au billet d'avion en passant par l'hébergement ! Nous partageons les mêmes locaux au village. Notre offre ne se limite donc pas à l'Hexagone mais va bien au-delà à l'international. Tout groupe peut s'adresser à nous pour organiser son voyage et si des individuels nous le demandent, il pourront le cas échéant compléter le groupe. Nous avons également un partenariat avec CAP France, ce qui nous permet de développer l'offre adulte. Pour résumer, nous proposons quatre transports : le transport scolaire, le transport d'affaires, le transport sportif et culturel et le transport touristique. Quel que soit le type de transport choisi, nos clients pourront compter sur un service flexible, sûr, confortable et de qualité !

Propos recueillis par Michel Ceriez



6 LES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ D'ANIMATION D'UBAYE-SERRE-PONÇON

Pour la deuxième année, l'équipe du comité a reconduit ses activités phares comme le repas champêtre et le marché de Noël. Suite aux excellents retours du repas festif de 2024, l'équipe a pu compter sur de nouveaux bénévoles pour réussir cette journée déjà devenue quasiment emblématique. Malgré le temps pluvieux, la journée a été un succès grâce aux deux groupes de musique réservés pour l'occasion et les merveilleux gigots de cochon cuits pendant 16h dans le four à bois du village de Saint-Vincent. Pour un tarif abordable, les habitants de la commune ont pu se retrouver autour d'une immense table afin d'échanger le repas, des sourires, des discussions et des souvenirs d'antan. Serez-vous de la partie l'année prochaine ?

Le comité des fêtes participe également à l'élaboration du marché de Noël sur le village de La Bréole. Avec d'autres associations de la commune, le marché de Noël propose plusieurs stands, un « bar à huîtres », un stand crêpes, vin chaud et pour la première fois une déambulation de tracteur. Pour le comité, cet événement représente un moment fort, car il offre aux villageois de toutes les générations un moment « magique » et convivial avant les fêtes de fin d'année.



RÉTROSPECTIVE 2025 POUR LA CRÈCHE LES PETITS PAS

Cette année a été marquée par quelques changements au sein du bureau. Ainsi, Ludivine LAVEDAN reste trésorière, Alexia MONTAGNE devient secrétaire et Jessica FOURIER devient la présidente de l'association. Malgré ce changement, les engagements du bureau restent les mêmes : accompagner au mieux l'équipe pédagogique en plaçant le bien-être et l'éveil des tout petits au centre de nos préoccupations.

En ce sens, nous tenons à remercier Nadège, Sabine, Mathilde, Mélanie, Christelle et Pauline pour leur motivation et leur bonne humeur sans faille. Cette année encore, de beaux projets ont été mis en place à la crèche pour développer tous les sens des petits (musique, animaux, danse, cuisine etc...). Et un nouveau projet inédit verra le jour sur la deuxième partie de l'année avec l'aménagement d'une salle d'exploration multi-sensorielle inspirée du concept hollandais Snoezelen.

D'autres projets sont dans la tête des membres du comité et 2026 verra de nouveaux événements festifs, culturels et même portés sur la propreté de notre commune.

C'est tout naturellement que l'équipe ouvre ses portes à de nouveaux membres souhaitant faire vivre les différents hameaux de la commune !

*Le bureau,
Rémi Renaudat, Louis Teyssier, Pauline Ramon*



Enfin, cette année encore, Ezio, Paul, Élise, Sienna et Capucine ont pu profiter de la passerelle crèche/école facilitant la rentrée en maternelle. Cette passerelle, mise en place depuis des années reste une véritable réussite pour l'équipe pédagogique et nous espérons qu'elle perdurera encore plusieurs années.

Nos derniers mots vont à la commune qui nous accompagne depuis le début. Nous les remercions chaleureusement pour leur soutien et leur confiance.

Le bureau de la crèche

JEUNESSE UBAYE-SERRE-PONÇON, DES ACTIVITÉS POUR RASSEMBLER LES ENFANTS DU VILLAGE !

Depuis avril 2024, l'association Jeunesse Ubaye Serre Ponçon (loi 1901) propose aux enfants vivants ou scolarisés dans la commune un panel d'activités tout au long de l'année scolaire, afin de créer du lien entre eux en dehors du cadre scolaire. Chaque année, une dizaine d'événements sont organisés entre septembre et juillet, mêlant convivialité, découverte et amusement.

Pour l'année 2024-2025, les enfants ont pu profiter d'un programme varié. Une chasse au trésor dans le centre du village, une boom déguisée pour Halloween, des ateliers créatifs, une matinée jeux de société suivie d'un repas partagé « raclette », une chasse aux poissons d'avril géante dans le centre du village, un jeu collectif « le jeu des drapeaux » très apprécié par les enfants, ainsi qu'une sortie à l'accrobranche de Montclar. Nous avons même organisé un vide-grenier intitulé « vide ta chambre », sur le thème de l'enfance.

Grâce à une subvention obtenue en 2025, l'association a pu renforcer ses propositions pour l'année 2025-2026.

Le programme pour cette année :

Septembre : atelier créatif porte-clés (scoubidous, perles, petits bonhommes);

Octobre : randonnée conviviale avec les ânes;

Novembre : marche d'Halloween dans le centre du village et initiation au yoga pour enfants;

Décembre : participation au marché de Noël et parade de tracteurs illuminés, en partenariat avec les agriculteurs de la commune;

Mars : carnaval dans le village;

Avril : chasse aux œufs;

ASSOCIATION DE CHASSE LES ENFANTS DE DORMILLOUSE

L'association de chasse (loi 1901) « Les Enfants de Dormillouse » est présidée par M. Francis REYNAUD, les autres membres du bureau sont : David DONNADIEU, Guy MATHIEU, Frédéric REYNAUD et Michaël LEBRE. L'association compte environ 35 membres dont plus des 2 tiers de retraités !

Pour cette année, les plans de chasse sont décomposés ainsi :

➤ 20 bracelets Chevreuil

➤ 8 bracelets Chamois

➤ 4 bracelets Cervidés

Les effectifs de gibiers sont très variables d'une espèce à l'autre :



Mai : activité physique avec combats de sumos et château gonflable;

Juin : soirée DJ;

Juillet : barbecue partagé pour clôturer l'année.

Ces moments de partage rencontrent toujours un franc succès auprès des familles et surtout auprès des enfants. L'adhésion annuelle reste fixée à 10 € par enfant (tarif dégressif dès le 3e enfant) et 2 € pour les moins de 3 ans, afin de couvrir les frais d'assurance. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez faire adhérer vos enfants. L'association Jeunesse Ubaye-Serre-Ponçon remercie chaleureusement les bénévoles, les parents, les partenaires locaux et les villageois pour leur soutien et leur enthousiasme. Un grand merci également à Monsieur le maire et ses conseillers municipaux pour leur soutien financier et matériel. Ensemble, continuons à faire vivre de beaux moments aux enfants de notre village !

Le bureau



➤ Sanglier (principale espèce chassée sur la commune) : population stable cette année.

➤ Chamois : espèce en effectif stable.

➤ Chevreuil : population en baisse et qui a une forte tendance à se rapprocher des maisons.

➤ Cerf : espèce qui a du mal à s'implanter sur le territoire essentiellement à cause d'un biotope non adapté (grande forêt de mélèze)

La présence avérée du loup depuis quelques années sur le territoire génère des modifications de comportements importants sur les populations d'ongulés. Nous notons des déplacements importants d'animaux d'un jour à l'autre et des animaux de plus en plus stressés et sauvages tout au long de l'année et pas seulement pendant la période de chasse.

Frédéric Reynaud

CLUB DE L'AMITIÉ
UBAYE-SERRE-PONÇON

2025 fut une année de transition marquée par le renouvellement de la gouvernance du club: un nouveau président, un nouveau conseil d'administration générant une énergie dopée, un enthousiasme partagé, de nouvelles propositions et une volonté de servir le Club de l'Amitié afin d'être au plus près des adhérents toujours plus nombreux .

L'année a débuté pour le club le 25 janvier avec l'assemblée extraordinaire afin de proposer aux affiliés la modification de certains statuts qui s'avéraient confus ou obsolètes. Elle a été suivie de l'assemblée générale ordinaire au cours de laquelle le bureau a présenté le compte-rendu moral, financier et d'activités de l'année. L'ordre du jour prévoyait aussi le renouvellement de 3 membres du conseil d'administration, à savoir, Jean-Louis Michel, Eliane Paulet et Thérèse Glez qui ne souhaitaient pas poursuivre leur mandat. Isabelle Tron, Chantal Michel et Roger Lecco se sont porté candidat et ont été élus à l'unanimité. La réunion s'est terminée par la dégustation de la traditionnelle galette des rois et le renouvellement des adhésions.

Le 29 janvier, le nouveau conseil d'administration a été convoqué par le président sortant Alain Scotto qui, après plusieurs années à la tête du club, souhaitait laisser sa place. Aimé Rolland, tout naturellement lui a succédé. Chantal Michel a été élue à la vice-présidence, Roger Masse au secrétariat et Isabelle Tron à la difficile tâche de trésorière. Roger Lecco, Alain Scotto, Jeannette Michel, Jocelyne Chauvet, Françoise Rousseau complètent le conseil d'administration. Madame Denise Charbonnier, présidente d'honneur, est quant à elle invitée à assister à toutes les réunions.



Nos activités :

- > Le 1^{er} février : concours de contrée au cours duquel 27 équipes se sont affrontées.
- > Le 15 février : un super loto a rassemblé à Réchastel quelques 90 joueurs espérant gagner les nombreux lots proposés.
- > Le 15 mars : nouveau concours de contrée au cours duquel 30 équipes se sont rencontrées.
- > Le 15 avril : visite de la maison du bois, de la scierie hydraulique à Méolans et de la distillerie Lachanenche à la Fresquière suivie d'un succulent cassoulet à la maison d'hôtes les Terres Blanches.
- > Le 10 mai : journée Manade au mas des Pernes à Saint-Martin-de-Crau. Un dépaysement complet au milieu de la campagne camarguaise. Promenade en charrette, cavalcade des gardians, spectacles équins et taurins ont comblé la curiosité et le plaisir de tous les participants.
- > Le 19 mai : visite du barrage et de l'usine hydro-électrique E.D.F. de Serre-Ponçon le matin. Repas à midi au restaurant du Belvédère et l'après-midi imprégnation de l'histoire et de la construction de la retenue au Musée du lac. Cette visite s'effectuait en compagnie du club de « l'Age d'or de la Blanche ».
- > Le 30 mai : journée champêtre dans le cadre du programme de la fédération « Génération mouvement ». Une journée à Annot qui nous a donné l'occasion de découvrir ce village labélisé « village de caractère ».
- > Le 29 juin : journée pique-nique au Clos du Dou au cœur de cette clairière connue de nous tous et que nous retrouvons toujours avec le même bonheur.



Après la trêve de l'été, reprise des sorties le 23 septembre pour découvrir le château de Picomtal sur la commune des Crots. Un plongeon dans 1 000 ans d'histoire illustrés par l'architecture et les décorations intérieures. C'était l'occasion d'évoquer le témoignage écrit de Joachim d'ant du XIX^e siècle et retrouvé sous le plancher lors des travaux de rénovation. L'après-midi était consacrée à la visite historique d'Embrun expliquée par une guide-conférencière, et de Notre-Dame du Réal classée monument historique. Elle représente l'un des plus beaux édifices religieux des Alpes du Sud puisqu'elle abrite un trésor religieux exceptionnel.

Le 26 septembre, la Fédération Génération Mouvement organisait un concours de pétanque à la mêlée à Saint-Étienne-les-Orgues. Nos joueurs se sont particulièrement illustrés.

La Citadelle de Mont Dauphin nous a ouvert ses portes le 22 octobre. Une visite guidée qui nous a conduits dans les bastions, les tunnels, la poudrière et l'arsenal de cet ensemble fortifié à l'initiative de Vauban. Pour nous récompenser de ce long cheminement dans l'histoire, un excellent repas nous attendait au restaurant Lacour à Eygliers. La journée s'est poursuivie à la Maison de la géologie et du Géoparc située aux abords de Briançon. Ici ce n'est plus l'histoire des hommes mais de la terre sous la conduite d'un guide passionné de géologie qui nous a stupéfaits.

Le 13 novembre, la Fête de l'Amitié a rassemblé les Aînés du département à Digne au Palais des Congrès autour d'un déjeuner et d'un spectacle.

Le 15 novembre nos adhérents se sont retrouvés à Venelles pour assister à un après-midi cabaret. Toujours en novembre, un concours de belote pour les amateurs de jeux de cartes a eu lieu dans la salle polyvalente de La Bréole.

Enfin pour clore l'année, le 13 décembre, nous avons partagé la bûche de Noël, préparée par Réchastel, dans une ambiance chaleureuse et dans la bonne humeur grâce à l'animation du groupe Les Mantendren toujours prolifiques dans leurs sketches et leurs chansons en patois. Les parties de cartes se déroulent tous les jeudi après-midi à la Bréole,

toujours agrémentées de boissons et du goûter. Le mardi après-midi, les joueurs de boules se sont donné rendez-vous cette année sur le terrain du théâtre de verdure.

L'activité de randonnée pédestre a également connu un réel succès. Chaque semaine, lorsque la météo le permettait, nous avons proposé des marches faciles et des destinations variées.

Le Club de l'Amitié qui regroupe environ 90 adhérents est ouvert à tous.

Nous nous efforçons d'offrir des animations variées et des sorties fréquentes. Nous sommes ouverts à toutes les propositions nouvelles afin d'améliorer sans cesse notre vivre ensemble et d'apporter le soutien et la joie de vivre dans notre belle commune d'Ubaye-Serre-Ponçon.

Le Conseil d'administration du Club de L'Amitié





USB : UNE ASSOCIATION SPORTIVE TOUJOURS PLUS DYNAMIQUE

Avec 939 adhérents, dont quasiment 10 % issus du bassin Ubaye-Serre-Ponçon, l'USB poursuit son développement et confirme son rôle essentiel dans la vie sportive locale. Forte de 18 sections, l'association s'enrichit cette année de deux nouveautés: la section Handball, destinée à promouvoir une pratique pour tous les âges et hors compétition ainsi que la section Sport Santé.

La section Sport Santé propose des Activités Physiques Adaptées, encadrées par Gilles Kesler kinésithérapeute formé APA Sport Santé. Ses séances permettent d'améliorer le bien-être, la mobilité, la condition physique et la prévention des risques de santé. Elle s'adresse à toute personne souhaitant reprendre une activité en douceur ou entretenir sa forme dans un cadre sécurisé.

Dans un souci de proximité et de communication, l'USB a lancé également sa newsletter mensuelle. Chaque mois, vous y retrouverez les actualités des sections, des portraits, les résultats sportifs, les événements à venir ainsi qu'un aperçu de la vie de l'association.

Pour rester informé toute l'année, rien de plus simple, abonnez-vous en envoyant un mail à usbseyne@gmail.com. L'USB remercie la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon qui aide à hauteur de 6300 € pour son fonctionnement et les événements de nos sections comme la Ran'Dormillouse et le Trail qui ont lieu sur le territoire d'USP, ainsi que le challenge d'escalade et le Grand Prix de la Vallée.

*Les Co-Présidents
Sophie Richaud et Gilbert Mathieu*



**INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER SUR LE SITE
WWW.UBAYE-SERRE-PONCON.FR**

Recevez toutes les infos concernant votre commune !!
Coupures d'eau, coupures d'électricité, événements.....
Soyez les premiers informés !!



BRÉOL'IBRIUS

> Le Festival

La quatorzième édition du festival d'été a eu lieu comme d'habitude fin juillet à Saint-Vincent-les-Forts. Un décor floral, conçu par les bénévoles tout au long des mois de mai et juin, a accueilli plus d'un millier de spectateurs, venus en famille, entre amis, pour s'en mettre plein les yeux, découvrir des spectacles tendres, loufoques ou déjantés et se régaler de gourmandises cuisinées avec amour ! Mais cette année, il y a eu du nouveau : une forte pluie a accompagné la journée du vendredi.... Qu'à cela ne tienne ! Un élan de solidarité du public, des comédiens, des musiciens et des bénévoles présents a rendu possible le maintien d'une bonne partie des spectacles jusqu'au soir. Encore merci à toutes et à tous pour ce soutien. Seul le marché d'artisans/producteurs a été très impacté par la météo.

> Looking for Maria

L'équipe de NCNC s'est installée pour une semaine en résidence au mois d'avril, afin de finaliser son projet participatif «sur les traces de Maria Lai», écrivaine italienne disparue en 2013. Une énorme pelote bleue a été déroulée un peu partout dans la commune. Le documentaire du même nom, résultant du montage des différentes séquences, a été projeté à l'école du Lautaret. Les élèves, largement impliqués dans le projet ont ainsi pu montrer le résultat de leur travail. Nous nous sommes associés à cette manifestation lors la présentation au public de cette performance artistique autour d'un apéritif dinatoire.

> Chakana

Le deuxième volet des aventures des deux protagonistes ubayens Jason Costa et Bruno Maximin, a été présenté en juin en partenariat avec le centre de vacances de Rechastel. Cette impressionnante traversée des Andes en courant et à vélo, du lac Titicaca jusqu'à Salta, nous a fait plonger quelques milliers d'années en arrière. Le repas qui a suivi la projection a permis aux protagonistes d'échanger avec le public venu nombreux.

> Journée Boul'Ibrius

Mi-juin, la journée Boul'Ibrius a investi le théâtre de verdure de la Bréole ; de nombreux jeux (pétanque, jeux loufoques et décalés) ont notamment contribué à faire travailler les zygomatiques des participants. Des lots inattendus ont récompensé les gagnants !

> Juke-Box itinérant de l'Avent

Le juke-box reprend la route en cette fin d'année, compte tenu du succès qu'il a obtenu l'année dernière (merci à toutes et tous de nous avoir si chaleureusement accueillis). Le principe : un coup de fil, vous commandez une chanson pour vous ou pour l'offrir à quelqu'un de votre choix et nous venons la livrer, l'interpréter avec chanteurs et mu-



siciens à domicile et ... gratuitement bien sûr! Échanges émouvants garantis !

Pour cette année, les «livraisons» sont prévues entre le 13 et le 20 décembre 2025. Encore une fois, le soutien de la commune, de la communauté de communes et de l'équipe des employés municipaux nous permet d'organiser ces événements et participe ainsi à un accès à la culture pour tous et toutes, du fait de leur gratuité. Nous les remercions vivement, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont participé au festival d'été.

Les projets 2026

> **Le sentier poétique** a besoin d'un petit entretien. De nouvelles créations seront installées, d'autres rénovées tout au long de cette boucle de l'Escoubaye, très fréquentée par les vacanciers et les promeneurs des alentours.

> Une **journée de jeux** en plein air sera organisée au printemps. Au programme : pétanque, jeux loufoques et décalés seront proposés aux grands mais aussi aux plus petits puisque l'association Jeunesse Ubaye sera partenaire de cette journée dont la date n'est pas encore fixée.

> **Fête de la musique**, organisée le samedi 20 juin (plutôt que le dimanche 21). Nous prévoyons non seulement une soirée de concerts, mais aussi une journée complète, organisée autour d'animations musicales ouvertes à tous. En soirée, une scène ouverte précèdera les concerts.

> **À propos du festival**, nous prévoyons une pause en 2026 afin de raviver nos énergies ! Nous prendrons ainsi le temps de voir de nouveaux spectacles pour mieux préparer la 15^e édition qui aura lieu en 2027 !

Zoë Geffray



7

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Julia Giraud le 14 janvier 2025
Flavie Khamissian le 27 mai 2025
Giulyana Franzese le 19 septembre 2025
Raphaël Rogier le 25 octobre 2025
Freya, Chelsea Aubert-Lamé le 18 décembre 2025

MARIAGES

Luna Ghelab et Quentin Dachelet-Dallaporta le 12 juillet 2025
Valérie Tardivet et Jérôme Millon le 6 août 2025

PACS

Meggie cerda et Mickaël Guilhaumond le 5 mars 2025
Michel Cadicox et Rémy Poussel le 11 août 2025
Ségolène Chomel et Sébastien Barruel-Brussin le 15 décembre 2025

DÉCÈS

Yvon Cochut le 12 mai 2025
Annie Toubol le 28 mai 2025
Jocelyne Sbrava le 20 septembre 2025
Reine Chevallier le 26 novembre 2025
Bernard Lazizzera le 14 décembre 2025

UNE PENSÉE POUR

Raymonde Rose Donnadiu
Éliane Reynaud épouse Chailloux
Michèle Roche épouse Borrelly
Maurice Estrayer
Janie Henneyer
Patrice Debia
Jeannine Mathieu



URBANISME

Désormais il est possible de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, grâce au GNAU, 24h/24 et 7 jrs/7.
Le dépôt sur le GNAU n'est pas obligatoire mais recommandé, dans l'objectif de diminuer le nombre de dossiers papier.
Ce guichet est accessible à partir de l'adresse suivante : <https://urbanisme.geomas.fr/gnau/#/>

CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT

Mairies équipées d'une station d'enregistrement les plus proches : Seyne, Barcelonnette et Gap. Pour demander une carte nationale d'identité, il faut se rendre au guichet avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de votre situation et notamment de la possession d'un passeport récent. Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes. Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile.

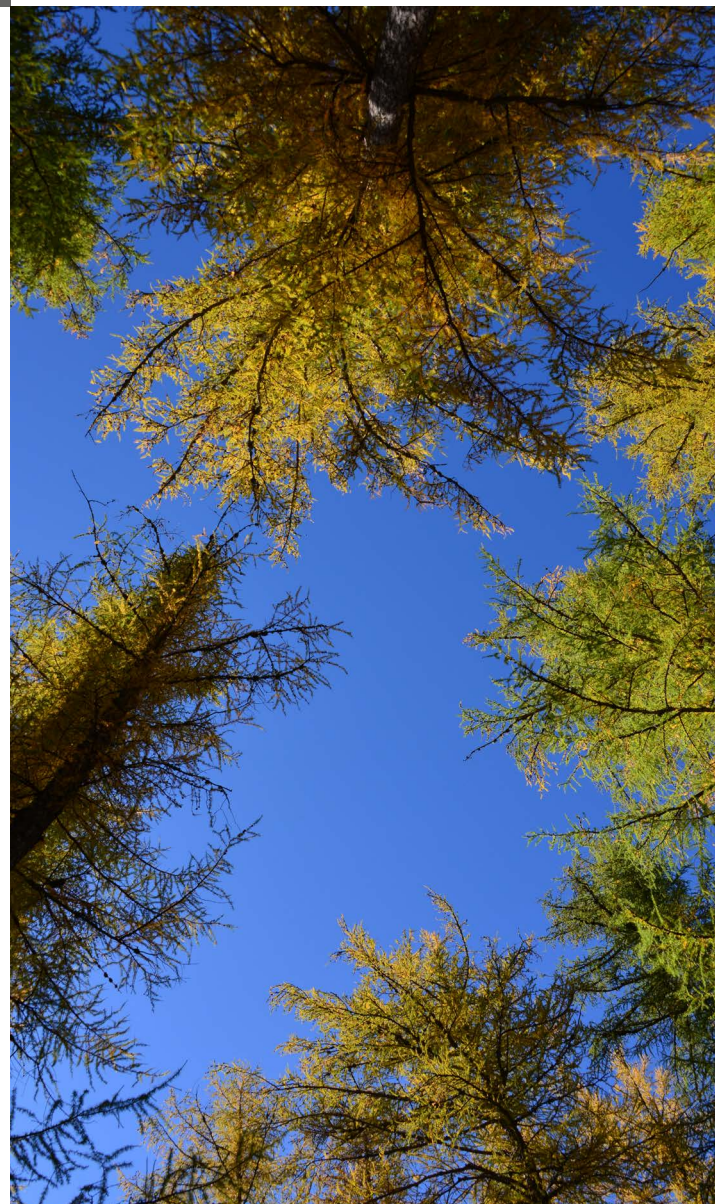
Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne. Pré-demande de carte d'identité et/ou Passeport Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) Accessible avec un compte ANTS. Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

CARTE GRISE

Voici les deux possibilités à votre disposition :
Sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
Chez un garagiste certifié pour le Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)



8

MEMENTO

MAIRIE D'UBAYE-SERRE-PONÇON

Le village - 04340 Ubaye-Serre-Ponçon
Téléphone : 04 92 85 52 61
Mél : accueil@mairie-usp.fr
Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Pour toute demande de rendez-vous, veuillez adresser une demande explicite au secrétariat par mail ou courrier.

MAIRIE ANNEXE

SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Le Village - 04340 Saint-Vincent-les-Forts / 04 92 85 52 08
Ouverture au public les lundis de 8h30 à 12h et les vendredis de 8h30 à 15h30 avec une permanence du Maire délégué.

AGENCE POSTALE COMMUNALE DU LAUTARET & POINT INTERNET

Téléphone : 04 92 85 51 60
Ouverture au public du lundi au vendredi 8h45-11h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE LA BRÉOLE & POINT INTERNET

Téléphone : 04 92 85 50 60
Ouverture au public du lundi au vendredi de 13h15-16h30

MÉDIATHÈQUE

Le village - La Bréole / Téléphone : 04 92 85 50 60
Ouverture au public du lundi au vendredi de 13h15-16h30

CRÈCHE « LES PETITS PAS »

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
04 92 85 50 24 - creche.labreole@orange.fr

ADMR

Permanence à la Mairie de Saint-Vincent-Les-Forts, mardis et vendredis de 13h30 à 17h30.
04 92 85 51 18 - admrubayeserreponcon@gmail.com

DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUE EXTERNE

Entrée des mairies, agence postale communale du Lautaret, PROXI (extérieur) au Lautaret, Plage du Fein (juillet-août)

DÉCHETTERIE

Les lundis, mercredis et samedis de 9h à 12h

LIGNE DE BUS

Pour les marchés de Seyne, départ à 9h00 du Lautaret. Tous les vendredis de juin à septembre, puis un vendredi sur deux le reste de l'année. Participation de 1,50 €

SALLE POLYVALENTE DE LA BRÉOLE

Effectuez vos réservations en Mairie
Location de la salle : 40 € par jour
Caution pour la propreté de la salle : 50 €
Caution de 300 € pour le matériel.

RÉCUPÉRATIONS DE CONSOMMABLES

Des réceptacles sont à votre disposition en Mairie pour vos bouchons, cartouches d'encre, toners, stylos, feutres, piles, téléphones portables hors d'usage et leurs batteries. Le tri sélectif, c'est aussi cela.

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Les agents de la Maison France Services Barcelonnette Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. L'espace est animé par des agents-médiateurs qui assurent votre accompagnement administratif de premier niveau, et qui sont pour cela formés par les partenaires. Un espace avec plusieurs postes informatiques est à votre disposition gratuitement.

Maison France Service Ubaye Serre-Ponçon Place Valle de Bravo - Mairie - 04400 Barcelonnette
Téléphone 04 92 80 71 30 / mail : franceservices@ccvusp.fr
Horaires d'ouverture : Lundi : 8h30 - 12h30 - Mardi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 - Mercredi : 8h30 - 14h - Jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 - Vendredi : 8h30 - 14h

Les permanences : les mardis de 10h à 12h aux Thuiles. Les jeudis de 9h à 12h à Jausiers. Le quatrième mardi du mois de 9h15 à 11h45 à Ubaye-Serre-Ponçon, sur rendez-vous.

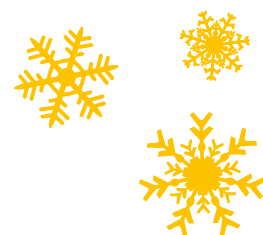
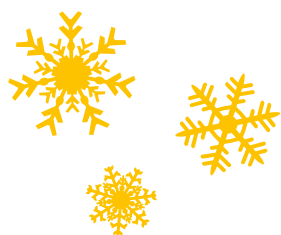
COMMÉMORATIONS

8 Mai et 11 Novembre aux Monuments aux morts de La Bréole, Saint-Vincent-les-Forts et du Lautaret.

Pompiers-SAMU-Gendarmerie-Secours en Montagne-Secours en Mer (au Lac) : un seul numéro 112.

Retrouvez toutes les animations et informations pratiques sur notre site : ubaye-serre-poncon.fr
Pensez à vous inscrire à la newsletter pour ne rater aucun événement.





VOEUX DU MAIRE

DIMANCHE 25 JANVIER 2026 À 18H

**COLONIE D'AUBAGNE
SAINT-VINCENT-LES-FORTS**

